

AUJOURD'HUI

Le Canada écrabouillé

**"Tretyak
nous a
battus"**

**La plaie
sera vive
longtemps**

pages C-1 et C-2



Ron Duguay et le gardien Mike Liut gardaient la tête basse après leur cinglant revers de 8-1 contre l'Union soviétique, en finale du tournoi de la Coupe Canada.

Marathon Terry-Fox: \$5 millions amassés au pays **\$100,000 et 8,000 marcheurs à Québec**

(D'après UPC et PC) — Quelque 325,000 Canadiens, dont plus de 8,000 à Québec même, ont couru et marché dans 725 villes, hier et samedi, afin de rendre hommage à Terry Fox et de recueillir des fonds pour les recherches sur le cancer.

Tandis qu'à Québec, on espérait recueillir quelque \$100,000, on rapportait, tard hier soir, que le total des contributions à travers le pays pourrait atteindre plus de \$5 millions.

A Montréal, près de 2,000 personnes ont participé à l'événement une journée à l'avance à cause du marathon international qui a eu lieu dans cette ville hier.

Une Montréalaise de 80 ans se trouvait parmi les participants à ce marathon de huit kilomètres.

A Ottawa, le ministre des Sports, M. Gerald Regan, s'est joint aux coureurs.

A London, en Ontario, on a montré pour la première fois depuis la mort de Fox la camionnette qui l'a accompagné dans sa course de 5,480 kilomètres.

A Halifax, sous une pluie battante, les coureurs ont pris le départ une minute exactement après minuit.

Des membres des Forces armées canadiennes dans 29 bases ont couru en l'honneur du courageux amputé, tout comme l'équipe canadienne féminine de ski qui se trouve en Autriche, ainsi que leurs homologues masculins en plein camp d'entraînement en Suisse.

"Je ne peux tout simplement pas le croire", a déclaré un organisateur au Québec. "Vous n'avez qu'à regarder; tout ce que vous voyez, ce sont des gens, des gens et encore des gens."

Comme le mentionnait fort à propos un coureur aveugle, Jacques Pilon, de Hull: "Terry aurait été vraiment impressionné. Cela lui serait allé droit au coeur, j'en suis certain. Nous le faisons tous pour une bonne cause. Juste comme lui, sauf que nous ne le faisons pas à travers le pays."

Un dirigeant de la Société canadienne du cancer, M. Jean Pednault, disant ne pas savoir combien les marathons rapporteraient au fonds de recherche, a déclaré que "l'argent n'est pas la chose importante; ce qui l'est, c'est de garder le rêve de Terry bien vivant, de porter le flambeau".

Port Coquitlam

Pendant ce temps, à Port Coquitlam, la municipalité d'où était originaire Terry Fox, la course a débuté plus tôt que prévu puisque l'on s'attendait à une participation exceptionnelle, ce qui ne s'est pas produit. Les organisateurs ont cependant déclaré que malgré le nombre décevant de participation les dons ont

Voir A-2, TERRY FOX

Ottawa payerait \$4.1 milliards pour satisfaire les autochtones

OTTAWA (PC) — Selon un document de travail du cabinet fédéral, rendu public samedi, il pourrait en coûter quelque \$4.1 milliards au gouvernement, au cours des 15 prochaines années, pour régler les réclamations territoriales des autochtones.

Ce document a été approuvé, il y a plusieurs mois, par le ministre des Affaires indiennes, M. John Munro. A ce ministère, cependant, on a refusé de dire si le document en question constitue la politique officielle d'Ottawa à l'égard des réclamations territoriales.

Des \$4.1 milliards, \$1.8 est réservé aux indigènes de la Colombie-Britannique, dont la plus grande partie à la tribu des Nishgas.

Le reste, soit \$2.3 milliards, va aux autochtones de l'Arctique, soit aux Denes et aux Métis des Territoires du Nord-Ouest, aux Indiens du Yukon et du Québec, ainsi qu'aux Indiens et Inuit du Labrador.

Des pourparlers ont actuellement lieu avec les indigènes de l'Arctique orientale et les Nishgas de la Colombie-Britannique.

Des négociations doivent commencer bientôt avec les Montagnais du Québec.

Les entretiens doivent débuter le 21 septembre avec les Denes des Ter-

Voir A-2, AUTOCHTONES

Une mort triomphale!

CARACAS (AFP) — Un jeune acteur, Marco Antonio Ettegui, grièvement blessé sur scène d'un coup de feu tiré par un partenaire, en pleine représentation, il y a une dizaine de jours, est mort hier à Caracas. Devant une salle pleine, l'interprète devait jouer une scène au cours de laquelle il était censé être blessé mortellement d'un coup de fusil par une de ses partenaires et s'effondrer en criant: "Je meurs". Naturellement, la charge était à blanc. A la suite d'une malencontreuse fausse manœuvre, la baguette métallique servant au nettoyage de l'arme était restée dans le canon du fusil. Projetée avec force par la charge de poudre, la baguette vint perfrer la poitrine de l'acteur qui s'effondra en hurlant, conformément au texte: "Je meurs". Les spectateurs enthousiasmés par tant de réalisme s'apprêtaient à applaudir lorsque le malheureux Ettegui ajouta d'une voix faible une phrase qui n'était pas de l'auteur: "Appelez vite un médecin". Transporté d'urgence à l'hôpital, il ne devait pas survivre à sa blessure malgré des soins intensifs.

"JEUX DE ...



GUERRE EN ALLEMAGNE

Le brouillard matinal achève lentement de se dissiper, révélant un à un les détails de la vallée encastrée entre les collines, au nord du terrain de manoeuvres américain de Hohenfels dans le sud-est de la République fédérale d'Allemagne.

Dans quelques instants, les soldats du 1er Bataillon du Royal 22e régiment, séparés en deux camps pour les besoins de la cause, vont s'affronter dans un "sanglant" combat.

Du haut d'une colline, les observateurs peuvent apercevoir les mouvements de quelques chars "Léopard" du clan bleu tentant de trouver un abri plus sûr. A part cela, c'est immobilité et silence. On attend que l'ennemi, les Rouges, dissimulés par les replis du terrain à l'est de la vallée, passent à l'attaque. Cette attaque, les stratèges bleus croient qu'elle viendra du boisé du côté sud-est. Partant de cette supposition, ils ont prévu pouvoir se replier par une sorte de goulot, du côté sud-ouest.

Mais, comme pour ajouter plus de réalisme à cet exercice, tous leurs plans sont déjoués. Après un tir d'artillerie et une attaque aérienne simulée sur le devant des positions de défense, la percée se fait sur leurs arrières, coupant par le fait même toute possibilité de retraite.

Les chars se replient derrière un écran de fumée mais n'empêchent pas les transports de troupes blindés de s'approcher et de

vomir leurs fantassins, lesquels auront vite fait d'envahir les collines.

"Mes p'tits gars ont bien travaillé," constate avec satisfaction le commandant du 1er bataillon du 22e, le colonel Robert Gaudreau. Force lui est cependant d'admettre que les deux camps ont fait des erreurs, mais que ces erreurs se-



Un court moment de détente au coeur d'un exercice éreintant.

Les "p'tits gars" travaillent dur!

C'est aujourd'hui qu'est donné le coup d'envoi des grandes manoeuvres annuelles de l'OTAN en République fédérale d'Allemagne. Plusieurs dizaines de milliers de soldats des forces de l'Alliance participeront à cet immense déploiement dont le but premier est d'impressionner "ceux d'en face", de montrer aux membres du Pacte de Varsovie que toute tentative d'invasion se heurterait à une forteresse inébranlable. Michel Truchon et René Saint-Pierre, journaliste et photographe au SOLEIL, faisaient partie du petit groupe de représentants de la presse québécoise invités au début du mois par les Forces armées canadiennes pour assister aux manoeuvres préparatoires au grand jeu de "Autumn Forge". Voici le premier de trois reportages sur ce sujet.

ront analysées et serviront de leçon.

L'affrontement dont nous venons d'être témoins n'était qu'un épisode dans la série de manoeuvres entreprises par le Royal 22e régiment dans le cadre de son exercice "Tarzan Trouve II".

Cet exercice n'est cependant qu'une facette des manoeuvres

plus vastes qu'avaient entreprises les Forces canadiennes en Europe, la semaine dernière, pour se préparer au grand jeu, les manoeuvres "Cold Fire", lesquelles regroupent les Canadiens, les Allemands et les Américains. "Cold Fire" est l'exercice tenu dans la

Voir A-2, GUERRE

sommaire

- Annonces classées D-3 à D-14
- Arts et spectacles B-3 à B-5
- Bandes dessinées B-6
- Bridge D-9
- Carrières et professions C-4
- Décès D-15
- Economie-finances D-2
- Editorial A-6
- Feuilleton B-3
- Horoscope D-12
- Information régionale A-4 et A-5
- Mot mystère D-5
- Mots croisés D-11
- Où aller à Québec B-6
- Page des lecteurs A-8
- Page documentaire A-7
- Patron D-10
- Sport C-1 à C-8
- Télévision B-3

météo

Ciel variable aujourd'hui à Québec et dans l'Est; maximum de 15 à 20. Demain, peu de changement.

détails, page D-3

LES GAGNANTS MARK TEN

Hier au Forum de Montréal, l'URSS a remporté la finale du tournoi de la Coupe-Canada en disposant facilement du Canada par la marque de 8 à 1.

L'enfant terrible du tennis John McEnroe a remporté hier les honneurs de l'omnium des Etats-Unis en disposant de Bjorn Borg en quatre sets.

McEnroe 4-6-6-6
Borg 6-2-4-3

Hier à Chicago, les Expos de Montréal l'ont emporté sur les Cubs dans un match où l'on a cogné 25 coups sûrs de part et d'autre.

Montréal 10-12-0
Chicago 6-13-1

GUERRE

(Suite de la première page)

région centre de l'Europe dans le cadre des impressionnantes manœuvres "Autumn Forge", tenues chaque année du début de septembre à la mi-novembre, de la côte septentrionale de la Norvège aux confins orientaux de la Turquie.

Mais revenons aux "p'tits gars" du colonel Gaudreau. Le combat décrit plus haut, qui n'a duré que quelques minutes, avait nécessité plus de 24 heures de mise en place. Il a eu lieu vers 8h du matin, mardi le 1er septembre et, à la suite de cet affrontement, le commandant du 1er bataillon avait décidé de ne pas laisser ses hommes plus d'une demi-heure au même endroit, ce jusqu'à la fin de l'exercice, le jeudi soir.

La veille, le lundi après-midi, les journalistes francophones invités à assister au début des manœuvres avaient été en mesure de rencontrer les soldats dans "le champ".

Créves mais contents

Le transport de troupes blindé (TTB) grimpa le plus escarpé des chemins de montagne dans un bruit d'enfer.

"Vous les voyez?", me demande le capitaine Richard Viens, commandant adjoint de la compagnie "A" du 1er bataillon.

Ce n'est qu'à ce moment que j'aperçois les autres TTB de la compagnie camouflés sous les épinettes, les hommes d'équipage terrassés par la fatigue dormant à même le sol.

Le fracas des chenilles et du moteur du TTB ne les dérange pas, non plus que nos allées et venues à travers leurs rangs, alors que le capitaine Viens crie pour tenter de trouver quelqu'un de la région de Québec.

Ce repos forcé, commandé par un scénario d'attaque avec des armes chimiques, est le bienvenu chez les fantassins attelés à la tâche depuis plus de 36 heures. Ils profitent de chaque seconde de sommeil, sachant que les prochains jours vont être difficiles.

"Québec? Oui, ici!" A gauche de la piste, parmi ses compagnons endormis, un jeune homme nous fait signe. Le soldat de milice Ronald Jean, de Sainte-Foy, a voulu passer un mois avec les troupes régulières parce qu'il désirait voir comment ça se passait à l'extérieur du pays.

Le jeune homme croit qu'il s'agit là d'une bonne occasion d'apprendre et de développer ses capacités. Loin de le décourager, cette vie rude l'incite à poursuivre sa carrière et il a fait une demande



Le soldat de milice Ronald Jean, de Sainte-Foy, prend un moment de repos.

pour devenir officier. Ronald Jean est étudiant au cégep de Sainte-Foy.

Si l'armée canadienne est une armée de jeunes hommes, la moyenne d'âge étant de 20 ans, elle a aussi ses vétérans.

C'est le cas de l'adjudant André Archambault, de Val-Bélair, qui compte 17 années de service dans les forces, dont 10 ans passées en Allemagne.

Les manœuvres, ça le connaît et il explique que ses hommes profitent de chaque instant de repos en disant que "quand tu as travaillé pendant autant d'heures, tu n'as pas le temps d'être impatient... tu tombes".

Dans son groupe, le lieutenant Pierre Richard, fils du commandant des Forces canadiennes en Europe. Le jeune homme est éveillé par le bruit de la conversation. Fils de général ou pas, il est dans le même bain que ses compagnons. Ce jeune officier à qui tous s'accrochent pour promettre une carrière fructueuse occupe une partie de ses loisirs à faire de la radio, à Lahr. Sur les ondes de la RFC, il anime chaque fin de semaine une émission de musique québécoise...

D'autres Québécois, il y en avait sûrement dans cette compagnie "A" du 1er bataillon du Royal 22e régiment, mais comme la majorité, ils ronflaient. Qui aurait osé les déranger, sachant notamment qu'il ne leur restait plus que quelques minutes de sommeil? La consigne étant la consigne, le capitaine Jacques Tremblay, du service d'information, guide des journalistes pour cette tournée, n'a même pas bronché lorsque le capitaine Viens, en nous ramenant à

la route, fit remarquer qu'il allait enfin pouvoir faire comme les autres et se payer quelques bonnes heures de repos.

Le plus curieux pour l'observateur, dans toute cette affaire de manœuvres, c'est que même les tâches les plus pénibles ne semblent pas rebuter les militaires. Ils voient dans ces manœuvres l'occasion de mettre en pratique cette théorie apprise au fil des années et surtout de se mesurer avec eux-mêmes.

Dormir en marchant ou les yeux ouverts? Ce ne sont pas des fables, les plus vieux sont prêts à vous le jurer.

Demain: La communauté canadienne en Allemagne.

TERRY FOX

(Suite de la première page)

été abondants et qu'ils espéraient atteindre \$30,000.

Parmi les participants à cet endroit se trouvait Doug Alward, un ami intime de Fox qui l'accompagnait lors de son marathon.

"Je ne pense pas que Terry ait eu l'impression que ça tournerait de cette façon", a déclaré Alward qui a couru à Port Coquitlam en compagnie des frères de Fox, Fred, âgé de 24 ans, et

Darrell, âgé de 18 ans.

Une autre participante à cet endroit, Orissa Peyman, une handicapée de 19 ans, a fait tout le parcours en s'appuyant sur ses deux cannes.

Sous les applaudissements et les encouragements, Orissa a abandonné ses cannes et a couru, en pleurs, les dernières verges de la course de 10 kilomètres, cinq heures après son départ.

En comptant tous les coureurs, commanditaires et organisateurs, on estime que 3 millions de Canadiens environ ont contribué au succès de cet événement.

De son côté, la compagnie Nordair a rappelé qu'elle contribuerait à la recherche sur le cancer en prélevant \$1 sur chaque billet vendu pour les vols à bord de son tout nouveau Boeing 737, nommé Terry-Fox.



Le Soleil, Yvon Mongrain

Plus de 8,000 marcheurs ont participé aux "10 km Terry-Fox", hier après-midi à Québec. La Société canadienne du cancer (section Québec), satisfaite de cette autre démonstration de "solidarité des Québécois pour une bonne cause", espère recueillir quelque \$100,000 en commandites des marcheurs. Ci-dessus, les milliers de marcheurs alors qu'ils se rassemblaient au PEPS de l'université Laval pour le départ de la marche, jusqu'au parc de l'Exposition.

Le Soleil des Bahamas

Vol. 1 N° 1

Prévision du temps: chaud et ensoleillé comme d'habitude.

VENEZ-VOUS-EN!



Danielle Schneider est ici pour faire un commercial de télévision sur les Bahamas. Comme moi elle est tombée en amour des îles et va rester quelques jours de plus.

Me voilà enfin dans le pays du soleil à plein temps! Les Bahamas. Et les brochures ne vous racontent pas des histoires... pas de la neige! Et quand le vent souffle c'est une belle brise des tropiques... pas une grande rafale glacée sortie du Pôle. Qu'est-ce qu'on pourrait bien vouloir d'autre, hein? Ah, mais, pourquoi pas un cocktail au rhum pendant que vous y êtes? Voilà justement qu'on m'en apporte un. Si vous n'appelez pas ça le paradis, vous! On est dorloté comme des enfants. On regarde d'un côté et qu'est-ce qu'on voit? L'océan vert émeraude. On regarde de l'autre? Des palmiers qui se bercent dans le vent. Alors, quelle paix! Pas de pendules! Pas de maux de tête! Rien que moi et le beau

soleil des Bahamas qui, à ce qu'on me dit, brille sur 700 superbes îles. Mais si le "retour à la nature" se met à vous ennuyer, ce n'est pas un problème. Aux Bahamas, croyez-moi, on ne s'ennuie pas! Même si on le voulait on ne pourrait pas avec tous ces casinos, ces cabarets, ces restaurants. C'est tellement beau toutes ces lumières, ces couleurs, cette animation qu'on

se prend un moment pour une vedette de cinéma en vacances. C'est vrai ça! Il y a aussi les hôtels. Formidables. Et des installations sportives. Sensationnelles. Mais surtout il y a les gens... les plus sympathiques que j'aie jamais rencontrés. Alors, quand on vous dit que c'est tellement mieux aux Bahamas... c'est comme ça!



50,000 QUEBÉCOIS LA-BAS

C'est vrai que mon agent de voyages me l'avait dit. Mais moi je pensais qu'il me racontait des histoires. 50,000 Québécois aux Bahamas toutes les années! Allez-donc! Eh, croyez-moi si vous voulez, c'est vrai de vrai. Rien qu'hier j'ai rencontré Rodrigue Tremblay et ça faisait des années que je ne l'avais pas vu. Le jour d'avant j'ai remarqué une couple sympathique qui habite près de chez moi. Ce que le monde est petit!

C'EST VRAIMENT TELLEMENT MIEUX AUX BAHAMAS! UN BOUQUET DE SOLEILS

Une île, puis une autre, puis une autre encore. Ça fait tout un chapelet d'îles et il n'y en a pas deux de pareilles.

Freeport, c'est l'animation 24 heures par jour. Exuma c'est le paradis des pêcheurs.

Eleuthera et ses récifs de corail, c'est pour les plongeurs. Abaco c'est pour les mordus de la voile. Et pour la variété, c'est Nassau.

Tout ça fait qu'on ne peut vraiment pas se fatiguer des Bahamas. Parce qu'il y a tant de choses à voir. Et tant de choses à faire.

Simple question d'imagination.

TELEMENT MIEUX QUE LA FLORIDE

Quand j'y pense, j'ai envie de rire. Moi qui me suis dit pendant des années que les vacances au soleil ça voulait dire seulement la Floride. Comme ça, si je partais en vacances, je filais en Floride. Comment est-ce que je pouvais savoir qu'avec 50 milles de plus j'allais trouver le paradis des tropiques.

C'est parce qu'aux Bahamas les plages sont plus belles, le climat est plus doux, l'eau est plus claire, et plus et plus! Comme ils disent dans leur slogan: c'est tellement mieux aux Bahamas.

Domage que vous ne soyez pas



DU MONDE RECEVANT

Pour être recevants, les gens des Bahamas sont vraiment champions. A l'hôtel, au marché, dans la rue, tout le monde vous sourit et vous fait sentir que vous êtes chez vous. Mieux que ça: ils ont organisé un programme et qui les appellent "personne à personne" permet aux visiteurs de rencontrer des familles du pays. Pour ça, leur langage est le même: celui de nous autres Québécois: ils parlent l'hospitalité.



Chers Papa et Maman, c'est les meilleures vacances de ma vie. On peut se détendre et oublier le boss pour une fois! On a été que deux, le soleil des Bahamas et moi. Attendez que je vous montre mon tas!

Votre Richard

ICI ON PARLE FRANÇAIS (514) 861-6797

Si tout ça vous semble trop beau pour être vrai, composez ce numéro dès maintenant. (514) 861-6797. C'est le service de renseignements des Bahamas qui vous répondra en français. Quand on a besoin d'être informé, c'est bien de pouvoir parler dans sa langue.

LA PLUS BELLE MER DU MONDE

Quand on voit une mer comme ça, on se dit qu'on rêve en couleur. La plus belle mer du monde. Je sais que j'ai voyagé un peu partout mais une mer comme ça, je vous dis, j'en ai jamais vu de pareille. Des verts, des bleus, des mauves qui dansent sur les eaux. Pour ce qui est d'en-dessous les eaux, c'est incroyable. Si vous savez faire de la plongée, vous allez voir des centaines et puis des centaines de poissons fluorescents (comme les lampes!) qui se promènent dans les récifs de corail. On en trouve même qui sont tellement curieux qu'ils viennent manger dans le creux de votre main.

C'EST TELLEMENT MIEUX AUX BAHAMAS



L'adjudant André Archambault, de Val-Bélair.



Le lieutenant Pierre Richard

AUTOCHTONES

(Suite de la première page)

ritoires du Nord-Ouest et le 28 septembre avec les Indiens du Yukon.

Rien ne va plus, cependant, avec les Inuits de l'Arctique occidentale,

qui prétendent qu'on leur a enlevé des compensations de \$2 milliards et qui réclament maintenant l'autodétermination.

La violence marque le festival de Saint-Tite

SAINT-TITE (PC) — Malgré la violence le saccage et les actes de vandalisme qui ont marqué la nuit de samedi à hier, le 14e Festival western de Saint-Tite a connu hier un très vif succès, affirmant les organisateurs de la manifestation annuelle.

Vers 2h hier matin, un groupe de jeunes fêtards ivres décidèrent d'al-

lumer un feu près de l'église et à proximité des stands de bois des participants à la fête.

L'arrivée des pompiers a marqué le déclenchement d'une émeute qui s'est soldée par une soixantaine d'arrestations, lorsque les agents de l'unité d'urgence de la Sûreté du Québec ont été appelés à intervenir, vers 4h30.

Au cours des accrochages entre pompiers et émeutiers, des vitrines ont volé en éclats.

Un pompier a été atteint d'un caillou en pleine figure, tandis que des fêtards émeutiers ont foncé sur un policier à bord de leur voiture.

Canada Dry ferme à Lachine

MONTREAL (PC) — Moins de deux semaines après l'acceptation d'une nouvelle convention collective par les Métallistes à la suite d'un lock-out de plus de trois mois, la transnationale Canada Dry a annoncé la fermeture de son usine d'embouteillage de Lachine. Quelque 200 travailleurs seront ainsi mis à pied dès aujourd'hui.

M. Roger Makarios, vice-président et directeur général de Canada Dry, au Québec, a affirmé dans un communiqué que sa compagnie acceptait en "franchise" la production et la distribution montréalaises de ses produits à Pepsi-Cola Canada Ltée, une autre transnationale qui, en vertu d'une entente, faisait déjà la vente des produits Canada Dry dans la région métropolitaine.

Réagissant à cette décision, le directeur des Métallistes au Québec, M. Clément Godbout, a exigé une "intervention ferme" du ministre du Travail, M. Pierre Marois, "pour éviter que Canada Dry, par un geste tout aussi inexplicable qu'anti-social, crée des torts irréparables à plus de 200 travailleurs".

le mot du jour

Admettons-le

"Admission free" ne se traduit pas en français par "admission gratuite", mais par "entrée libre ou gratuite. On ne dira pas non plus "admission interdite" ou "pas d'admission", mais accès interdit.

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30

647-3233 Samedi 9h00 à 12h00

647-3233 RENSEIGNEMENTS

647-3394 REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

LA QUOTIDIENNE

8-2-3

(tirage de samedi)

Informations: 643-8990

par Réjean LACOMBE

On sait que depuis la création de l'ACCT, ces deux paliers de gou-



Mgr John Cody: "Une accusation contre un berger est une accusation contre l'Eglise."

La grève, déclenchée le 1er septembre, a coûté aux fermiers de l'Ouest quelque \$10 millions quotidiennement en ventes perdues, estime l'Office canadien du blé.

Ce débrayage est survenu au moment où le Canada connaît une récolte record de céréales.

DEMOLITOU INC.

Garage, béton,
mur intérieur, etc.
Estimation gratuite.

**843-5362 ou
842-6781**

 **Cité
Bellevue**



HYPOTHEQUE: 12½%
CONDOMINIUMS

687-3231

MAISON DE LA SEMAINE

trans-action
MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS INC.



Pour la première fois, un photographe a été autorisé à prendre à l'oeuvre la nouvelle escouade tactique de la Sûreté du Québec, le

par Roch DESGAGNE

Ils ont été identifiés comme étant Martin Pouliot, âgé de 25 ans, et Jean-Pierre Grenon, âgé de 24 ans, tous deux évadés du pénitencier de Cowansville depuis le

Des points de blocage furent établis à plusieurs endroits stratégiques sur les routes environnantes, où les policiers interceptaient et vérifiaient les véhicules.

Pendant ce temps, des équipes procédaient au ratissage d'un immense secteur, fouillant les bois et tous les endroits isolés susceptibles de servir de cachette aux fuyards.

Outre ses affirmations concernant l'utilisation des fonds de \$1 million, le "Sun-Times" avait affirmé vendredi que Mme Wilson avait reçu de l'archevêque un salaire de complaisance pendant six ans.



Mme Helen Wilson a reconnu avoir
reçu un chèque de \$21,000 pour
acheter une maison.

un cours conçu pour toi
5 ARTS DE BASE

- 1984, du Sanctuaire (Giffard) Beaup



36017

the Cycle

Monique B. Simard

		NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE	
5	6	16	27
6 sur 6	GAGNANTS 1	484 020,00\$	
5 sur 6	130	1 714,40\$	
4 sur 6	6214	99,60\$	
5 sur 6+	5	29 717,00\$	
		N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+ 25 VENTES TOTALES: 2 579 603\$	
GRAND LOT Approximatif vendredi		100 000\$	

Provincial 				DATE: 11-09-81
3262042 262042 62042 2042 042 42	500 000\$ 50 000\$ 1 000\$ 100\$ 25\$ 10\$	Numéro 472231 72231 2231 231 31	Possibilité de 4 Gagnants de 50 000\$ 32 Gagnants de 5 000\$ 324 - Gagnants de 250\$ 3240 Gagnants de 50\$ 32400 Gagnants de 5\$	En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à écheance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

LOTO-QUÉBEC
remettra cette année
plus de 170 000 000\$
en lots aux gagnants



 loto-québec

Ste-Foy prévoit déjà une augmentation du budget de \$4 millions

par Vincent CLICHE

Le conseiller Ludger Saint-Pierre, président du comité des finances de la ville de Sainte-Foy, a lancé un sérieux avertissement, la semaine dernière, aux élus actuels et futurs, de même qu'aux fonctionnaires de la municipalité: il faudra serrer dans les dépenses, se serrer la ceinture et oublier les piscines olympiques.

"Le comité des finances a débuté ses travaux relatifs au budget 1982, a expliqué M. Saint-Pierre. Les postes budgétaires suivants: refinancement, énergie, masse salariale, participation aux organismes régionaux, présenteront à eux seuls une augmentation d'environ \$4 millions."

Des directives très sévères parviendront donc dès cette semaine aux directeurs de services, en vue de la préparation de leur budget respectif, a

ajouté le conseiller. Il faudra sabrer dans les dépenses et à cette fin "repenser" certains services à la population ainsi que les priorités de la ville et informer les citoyens des conséquences directes."

M. Saint-Pierre a suggéré aux candidats à la mairie, lors des élections de novembre prochain, de rencontrer le maire actuel, M. Bernardin Morin, afin de discuter de la situation financière de la ville avant que ne débute la ronde des promesses électorales qui laissent parfois un goût amer dans la bouche du payeur de taxes, lorsque vient le temps de livrer la marchandise.

"L'ère des piscines olympiques, des stades couverts et des nouveaux arènes est bel et bien révolue pour les municipalités. La vraie réforme fiscale, ça commence en 1982" de conclure le conseiller Saint-Pierre.



Comité du jumelage

SAINTÉ-FOY — La ville de Sainte-Foy invite toutes les personnes intéressées par le jumelage Saint-Foy-Dinant à assister à une réunion visant à la création d'un comité de jumelage permanent qui aura lieu le 17 septembre, à 19h30, dans la salle du conseil municipal. Ce comité verra dans un premier temps à régler les échanges à venir entre Sainte-Foy et sa jumelle, Dinant, ville de Belgique, et, dans un deuxième temps, verra à la possibilité de jumeler Sainte-Foy à d'autres villes.

Aménagement de parcs

BEAUPORT — Les citoyens des secteurs de Sainte-Thérèse et Chevalier à Beauport auront leurs parcs. En effet, le conseil municipal a décidé de modifier le plan de zonage afin de créer un parc de quartier dans les secteurs de Sainte-Thérèse et Chevalier et ce, à même une partie des lots 905 et 908 du cadastre de Beauport.

Bibliothèque

BEAUPORT — Les membres du conseil municipal de Beauport ont décidé de fermer définitivement la bibliothèque du quartier Courville. Il a été également décidé d'améliorer la bibliothèque du quartier Montmorency de façon à offrir une collection appropriée. Enfin, on ouvrira une bibliothèque de quartier à l'édifice de l'ancien hôtel de ville de Giffard et ce, aussi longtemps qu'une bibliothèque centrale ne sera pas instaurée.

Centre

Montmorency-Laval

BEAUPORT — Le conseil municipal de Beauport a approuvé lundi les travaux de rénovation de la phase II du centre Montmorency-Laval. Le conseil municipal a également mandaté l'architecte E. Henri Talbot pour finaliser les plans en vue de préparer le règlement d'emprunt pour défrayer le coût de ces travaux. On sait que le centre Montmorency-Laval est appelé à abriter le Service des loisirs et parcs de la ville de Beauport en plus de devenir un "mini-centre" des congrès pour le grand Beauport.

Perception des taxes

BEAUPORT — Le trésorier de la ville de Beauport a été autorisé par le conseil municipal à préparer et à négocier un protocole d'entente à intervenir entre la ville de Beauport et la Commission scolaire Beauport relatif à l'imposition et à la perception des taxes scolaires 1981-1982.



Sous le perron

Un automobiliste a subi des blessures graves à une épaule et à la tête quand son automobile est entrée sous le balcon d'une maison située juste en face du boulevard Jacques-Bédard, à l'intersection de la 1ère Avenue, à Lac-Saint-Charles. L'accident est survenu peu après minuit, dans la nuit de vendredi à samedi.

Loretteville ferait cavalier seul concernant l'ordinateur

par Marc LESTAGE

La ville de Loretteville s'est définitivement retirée du club des six villes de la Communauté urbaine de Québec qui projettent d'acheter des micro-ordinateurs en groupe, en acceptant de faire l'essai d'un système offert par un citoyen de Loretteville "à un coût plus avantageux".

Depuis le printemps dernier, les villes de Cap-Rouge, l'Ancienne-Lorette, Loretteville, Val-Bélair, Vanier et Sillery ont formé un groupe pour négocier en commun l'achat de six micro-ordinateurs pour effectuer des opérations comptables courantes dans la municipalité (paie-listes électorales, comptabilité et autres).

Au mois de juin, le groupe a reçu des soumissions à ce sujet et la meilleure proposition provenait de la maison Québec-Info au montant de \$23,861 par municipalité. Depuis lors, les villes de Val-Bélair, Vanier, l'Ancienne-Lorette et Cap-Rouge ont accepté le projet d'achat à condition que les six villes réalisent leur projet. Le coût d'achat serait différent si le groupe décidait d'acheter moins de six appareils.

La municipalité de Sillery doit prendre sa décision bientôt tandis qu'à Loretteville, le conseil a écarté ce projet lors de sa séance du mois d'août.

On espérait par la suite que Lo-

retteville reviendrait sur sa décision ce qui paraît peu probable puisque le conseil a décidé de faire l'essai gratuit durant un mois d'un micro-ordinateur MC 100 offert par M. Guy Dombrowski, un technicien qui demeure à Loretteville et effectue lui-même la programmation d'appareils dans cette ville.

Dans une offre de services au conseil, M. Dombrowski a expliqué qu'il n'avait pas répondu à l'appel d'offres au mois de juin parce qu'un aspect du cahier de charge était inacceptable pour lui.

Maintenant que la ville a écarté toutes les soumissions reçues, M. Dombrowski a offert de faire essayer gratuitement son système à la ville pour un mois. C'est ce que le conseil a accepté de faire cette semaine. Il a été entendu que le prix d'achat de l'appareil sera de \$10,000 et le prix des programmes a été fixé à \$5,000, si la ville décide d'acheter le système ensuite.

Selon M. Dombrowski, les villes de Rivière-Ouelle, Pont-Rouge, Sainte-Catherine et La Pocatière dans la région de Québec utilisent déjà ce système. Des entreprises de Loretteville, la Ganterie Auclair, Waterco Inc. et Charles E. Bédard disposent également d'un système MC 100.

Après la période d'essai, Lo-

retteville fera probablement appel à des soumissionnaires pour s'assurer que la proposition de M. Dombrowski est véritablement la plus avantageuse si on décide de garder l'appareil.



Dans les cégeps

A l'occasion de la rentrée scolaire, les cégeps de la région de Québec tiennent des collectes de sang au cours du mois de septembre. Au cégep Sainte-Foy, la collecte a lieu demain, au Grand déchargement aile G, de 10h à 11h30 et de 13h à 16h. L'objectif est de 200 donneurs.



Festival du blé d'Inde en ville

Ce n'est pas avec l'assistance mitigée de la journée de samedi que le Comité de l'arbre des enfants pauvres de Québec aura amassé les \$15,000 qu'il pensait récolter en organisant le premier Festival du blé d'Inde en ville, au cours du week-end, sur les terrains d'Expo-Québec. La journée de vendredi, aux dires des vendeurs de blé d'Inde à 35 cents, a été meilleure; la température aussi, il faut le dire...

JARDINIÈRES SUSPENDUES
Pots en 6" - 8" - 10"

- Lierre Hedera • Gibasis
- Asperge • Peperomia
- Tolmie • Autres variétés

50%

ARBRES

- Erable pyramidal argenté
- Erable de Norvège
- Peuplier (plusieurs variétés)
- Sorbier Rosedalé etc.

50%

PLANTES D'INTERIEUR

- Philodendron en pot de 8"
- Aralia en pots de 10"-12"

50%

PLUSIEURS AUTRES SUPER-SPECIAUX

- Fleurs de bois
- Engrais liquide Kengrow
- etc.

50%

ARBUSTES FRUITIERS

- Framboisier
- Groseillier (vert, rouge)
- Bleuet (plusieurs variétés)
- Gadelier (blanc, rouge)

50%

ARBUSTES

- Physocarp nain en pot de 1 gallon
- Forsythia en pot de 2 gallons

50%

CEDRES

- Globe (choix de grandeurs)
- Pyramide Fastigiata (150 cm)

50%

VIGNE

- Engelmann en pot de 1 gallon

50%

L'AUTOMNE, C'EST LE TEMPS:

- DE PENSER AU COMPOST POUR VOTRE JARDIN
- DE PLANTER ARBRES, ARBUSTES, CONIFERES ET BULBES
- DE FERTILISER VOTRE PELOUSE

BON JARDINAGE

VOS JARDINIERS CONSEIL

CENTRE JARDIN HAMEL INC.

4029, boul. Hamel, Ancienne-Lorette
872-9705

2030, boul. des Chutes, Courville
664-0945

Spéciaux en vigueur jusqu'au 17 octobre
inclusivement ou jusqu'à écoulement des stocks.

J'ai perdu du poids en beauté

Je n'avais pas besoin de perdre beaucoup de poids, mais je voulais perdre du poids et me sentir mieux avec moi-même. La Clinique de contrôle de poids permanent m'a vraiment aidée, en seulement 6 semaines, avec son programme contrôlé et personnalisé, j'ai perdu plus de poids que je m'étais fixée. Les infirmières et les nutritionnistes à la Clinique de contrôle de poids m'ont vraiment aidée et encouragée. Elles m'ont persuadée d'être présente tous les jours et elles m'encourageaient régulièrement.

AVEC LA CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT, C'EST FACILE DE PERDRE DU POIDS.

De 8h à 19h du lundi au vendredi.
MASTER CHARGE/VISA

CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT

MAINTENANT 2 CLINIQUES

COMPLEXE CENTRE-VILLE STE-FOY
2600, boul. Laurier
(près du Studio Entrain) **659-4596**

580, Grande-Allée est
Québec, suite 590
Tél.: **525-5137**

MONTREAL - TORONTO - HALIFAX - WINNIPEG - REGINA
Programme pour homme et femme 1er visite gratuite, sans obligation

Près de 400 maires en élections, en novembre

Le ministère des Affaires municipales du Québec a indiqué, vendredi, que pas moins de 1,042 maires de villes et municipalités du Québec devront demander un renouvellement de mandat ou abandonner leur poste, en novembre prochain, au Québec.

Dans la région desservie par LE SOLEIL, le ministère a dressé la liste de 109 municipalités du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, 253 municipalités de la région de Québec, 81 des Cantons de l'Est, 24 de la Côte-Nord et 8 du Nouveau-Québec, où il y aura mise en candidature, sans compter des dizaines d'autres municipalités où seulement quelques conseillers devront solliciter un renouvellement de mandat des électeurs.

Dans la région de Québec, plusieurs municipalités et villes tiendront des élections dont Québec, Sainte-Foy, Loretteville, Lévis et plusieurs autres de moindre importance.

Dans la plupart de ces villes, l'expérience électorale de cet automne constitue une grande première puisque les municipalités doivent se conformer aux nouvelles directives de la loi 105 sur la démocratie municipale.

En plus de hausser sensiblement le salaire des élus dans plusieurs cas, cette réglementation impose des normes strictes aux partis politiques municipaux en matière de

financement, dans les villes de 20,000 habitants et plus et dans les villes moins peuplées où les administrateurs ont demandé à être "couverts" par cette loi, principalement en matière de redécoupage de la carte électorale.

Voici la liste des municipalités où des élections pourraient avoir lieu au début de novembre. Cette liste, fournie par le ministère des Affaires municipales, regroupe les municipalités selon les régions administratives:

BAS-SAINT-LAURENT- GASPÉSIE (01)

Baie-des-Sables
Bic
Bonaventure
Cap-aux-Meules
Cap-Chat
Caplan
Capucins
Carleton
Causapscal
Chloridome
Escuminac
Espirit-Saint
Fatima
Fleurbaey
Grande-Cascapédia
Grande-Entrée
Grande-Vallée
Grand-Métis
Grosse-Ile
Havre-aux-Maisons
Hope
Hope-Town
Ile-D'Entrée
Ile-du-Havre-Aubert
Lac-au-Saumon
La Martre
La Rédemption
Les Boules
Les Méchins
L'Étang-du-Nord
Luceville
Maria
Marsoui

Matane
Matapédia
Métis-sur-Mer
Mont-Lebel
Mont-Saint-Pierre
Murdochville
New-Carlisle
Newport
Nouvelle
Pabos
Paspébiac
Paspébiac-Ouest
Petite-Matane
Petite-Vallée
Pointe-à-la-Croix
Rimouski-Est
Ristigouche
Ristigouche, partie sud-est
Rivière-à-Claude
Saint-Adelme
Saint-Alexandre-des-Lacs
Saint-Alexis-de-Matapédia
Saint-Alphonse
Saint-Anaclet-de-Lesard
Sainte-Angèle-de-Mérici (ville)
Sainte-Angèle-de-Mérici (paroisse)
Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père
Sainte-Anne-des-Monts
Saint-Antoine-de-Padoue-de-Kempt
Saint-Benoît-Joseph-Labre
Sainte-Blandine
Saint-Charles-Garnier
Saint-Clément
Saint-Damase
Saint-Donat
Saint-Edmond
Saint-Elzéar
Saint-Eugène-de-Ladrière
Saint-Fabien
Saint-Flavie
Saint-Florence
Saint-François-d'Assise
Saint-Gabriel
Sainte-Germaine
Sainte-Isabelle
Saint-Jacques-Le-Majeur
Saint-Jacques-Le-Majeur
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Jean-Baptiste
Vianney
Saint-Jean-de-Cherbourg

Sainte-Jeanne-D'Arc
Saint-Jérôme-de-Matane
Saint-Joseph-de-Lepage
Saint-Jules
Saint-Léandre
Saint-Léon-Le-Grand
Saint-Luc
Sainte-Luce
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine
Saint-Marcellin
Sainte-Marguerite
Sainte-Marie-de-Sayabec
Saint-Maxime-du-Mont-Louis
Saint-Moise
Sainte-Odile-sur-Rimouski
Saint-Omer
Saint-Pierre-du-Lac
Saint-Raphaël-d'Alberville
Saint-Siméon
Saint-Tharcisius
Saint-Valérien
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
Sayabec
Shigawake
Trinité-des-Monts
Val-Brillant

QUÉBEC (03)

Andréville
Armagh
Aubert-Gallion
Aulac
Baie-Saint-Paul
Beauceville
Bernières
Berthier-sur-Mer
Cabano
Cap-à-l'Aigle
Cap-Saint
Château-Richer
Courcelles
Deschambault
Disraeli (ville)
Disraeli (paroisse)
East-Broughton
East-Broughton-Station
Garthby
Gayhurst, partie sud-est
Halifax-Sud
Honnfleur
Inverness (village)
Inverness (canton)
Ireland, partie nord
Kamouraska
La Baleine
Lac-des-Aigles

Lac-Drolet
Lac-Échemin
Lac-Frontière
Lac-Poulin
Lac-Sergeant
La Durantaye
La Guadeloupe
L'Ange-Gardien
Laurier-Station
Leclercville
Leeds
L'Enfant-Jésus
Lévis
Linière
L'Islet
L'Islet-sur-Mer
Loretteville
Mont-Carmel
Montmagny
Montminy
Nelson
Neuville
Notre-Dame-Auxiliatrice-Buckland
Notre-Dame-de-Bon-Secours-L'Islet
Notre-Dame-de-Liesse
Notre-Dame-des-Monts
Notre-Dame-des-Neiges
Notre-Dame-de-Pistoles
Notre-Dame-des-Pins
Notre-Dame-du-Lac
Notre-Dame-du-Rosaire
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

D'Issoudun
Packington
Pointe-aux-Trembles
Québec
Risborough et partie de Marlow
Rivière-Blanche
Sacré-Coeur-de-Jésus
Sacré-Coeur-de-Marie, partie sud
Saint-Adalbert
Sainte-Agathe
Sainte-Agnès
Saint-Alban (village)
Saint-Alban (paroisse)
Saint-Alexandre
Saint-Alfred
Saint-André
Sainte-Ange
Sainte-Anne-de-Beaupré
Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Sainte-Anne-du-Lac
Saint-Anselme (paroisse)
Saint-Anselme (village)
Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

Saint-Antoine-de-Pontbriand
Saint-Antoine-de-Tilly
Saint-Antoine
Saint-Apolline-de-Patton
Saint-Aubert
Saint-Augustin-de-Desmaures
Saint-Aurèle
Saint-Basile-Sud
Saint-Benoît-Labre
Saint-Bernard (village)
Saint-Bernard (paroisse)
Saint-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres
Sainte-Brigitte-de-Laval
Saint-Cajetan-D'Armagh
Saint-Camille-de-Lellis
Saint-Casimir (village)
Saint-Casimir (paroisse)
Saint-Charles-Boromée
Saint-Charles-des-Grondines (village)
Saint-Charles-des-Grondines (paroisse)
Saint-Christine
Saint-Clément
Sainte-Clothilde
Saint-Côme-de-Kennebec
Sainte-Croix (village)
Sainte-Croix (paroisse)
Saint-Cyprien (village)
Saint-Cyprien
Saint-Cyprien-de-Lesard
Saint-Damase-de-L'Islet
Saint-Damien-de-Buckland
Saint-David-de-L'Aurore
Saint-Denis
Saint-Edouard-de-Frampton
Saint-Edouard-de-Lotbinière
Saint-Éloi
Saint-Elzéar
Saint-Elzéar-de-Beauce
Saint-Emile
Saint-Ephrem-de-Beauce
Saint-Ephrem-de-Tring
Saint-Etienne
Saint-Eugène
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
Saint-Eusèbe

Saint-Evariste-de-Forcyth
Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Famille (I.O.)
Saint-Fidèle-de-Montmurray
Saint-Flavien (village)
Saint-Flavien (paroisse)
Saint-Foy
Saint-François (I.O.)
Saint-François-de-Beauce
Saint-François-de-Sales-de-la-Rivière-du-Sud
Saint-François
Saint-François-Xavier-de-Viger
Saint-Frédéric
Saint-Gabriel-de-Valcartier
Saint-Gabriel-Lallemant
Saint-Gédéon (village)
Saint-Gédéon (paroisse)
Saint-Georges-Est
Saint-Germain
Saint-Gervais et Protas
Saint-Gilbert
Saint-Gilles
Saint-Hélène
Saint-Hélène-de-Breakeville
Saint-Hénédine
Saint-Hilaire-de-Dorset
Saint-Hilarion
Saint-Honoré (paroisse)
Saint-Honoré
Saint-Hubert
Cap-Saint-Ignace
Saint-Irénée
Saint-Isidore (village)
Saint-Isidore (paroisse)
Saint-Jacques-Le-Majeur-de-Wolfestown
Saint-Janvier-de-Joly
Saint-Jean-de-Boischatel
Saint-Jean-de-Brébeuf
Saint-Jean-de-Dieu
Saint-Jean-de-La-Lande
Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge
Saint-Jean-Port-Joli
Saint-Joachim
Saint-Joseph-de-Beauce
Saint-Joseph-de-Collerville
Saint-Joseph-de-Deschambault
Saint-Joseph de Kamouraska
Saint-Joseph-des-Érables
Saint-Jules

Saint-Julien
Saint-Juste-du-Lac
Sainte-Justine
Saint-Lambert de Lauzon
Saint-Laurent (I.O.)
Saint-Léon-de-Standon
Saint-Louis-de-Gonzague
Saint-Louis-de-Pintendre
Saint-Louis-du-Ha-Ha
Saint-Luc
Saint-Ludger
Saint-Magloire de Belchasse
Saint-Malachie
Saint-Marc-des-Carrières
Saint-Marcel
Saint-Marcel-du-Lac-Long
Sainte-Marguerite
Saint-Martin
Saints-Martyrs-Canadiens
Saint-Mathieu-de-Rioux
Saint-Médard
Saint-Modeste
Saint-Narcisse-de-Beau-rivage
Saint-Nérée
Saint-Octave-de-Dosquet
Saint-Odon-de-Cranbourne
Saint-Omer
Saint-Onésime-d'Ixworth
Saint-Pascal (ville)
Saint-Pascal
Saint-Patrice-de-Beau-rivage (village)
Saint-Patrice-de-Beau-rivage (paroisse)
Sainte-Perpétue
Sainte-Pétronille (I.O.)
Saint-Philippe-de-Néri
Saint-Pierre (I.O.)
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
Sainte-Praxède
Saint-Prosper
Saint-Raphaël (village)
Saint-Raphaël (paroisse)
Saint-Raymond
Saint-Rédempteur
Saint-René
Saint-Rita
Saint-Robert-Bellarmin
Saint-Roch-des-Aulnaies
Sainte-Rose-de-Watford
Sainte-Sabine

Saint-Sébastien
Saint-Séverin
Saint-Simon
Saint-Simon-Les-Mines
Saint-Thuribe
Saint-Tite-des-Caps
Saint-Urbain
Saint-Vallier (village)
Saint-Vallier (paroisse)
Saint-Victor
Saint-Victor-de-Tring
Saint-Zacharie (village)
Saint-Zacharie
Scott
Shannon
Stoneham et Tewkesbury
Taschereau-Fortier
Thetford, partie sud
Tourville
Tring-Jonction
Val-Alain
Vallée-Jonction
Woodbridge

COTE-NORD (09)

Aganish
Baie-Comeau
Baie-Johan-Beetz
Baie-Trinité
Bergeronnes
Chute-aux-Outardes
Colombier
Gallix
Grandes-Bergeronnes
Havre-Saint-Pierre
Longue-Pointe
Moisie
Natashquan
Pointe-aux-Outardes
Pointe-Lebel
Ragueneau
Rivière-au-Tonnerre
Rivière-Pentecôte
Rivière-Saint-Jean
Sainte-Anne de Portneuf
Saint-Paul-du-Nord
Sault-au-Mouton
Sept-Îles
Tadoussac

NOUVEAU-QUÉBEC (10)

Akulivik
Aupaluk
Inukjuak
Kangisualujuaq
Kuujuaq
Kuujuaqapik
Salluit
Tasiujuaq

Les tribulations de la police de Sainte-Foy

Le tact et la diplomatie de certains policiers de Sainte-Foy ont été mis à l'épreuve, en fin de semaine, alors qu'ils ont eu à arbitrer deux incidents banals qui risquaient de tourner au tragico-comique.

Au milieu de l'après-midi, hier, des constables ont été dépêchés au marché aux puces, afin de régler un conflit entre une femme et son fils qui s'était ouvert un comptoir pour vendre des objets de la famille.

Le jeune homme avait chargé l'automobile d'un copain de divers objets pris chez lui et appartenant à ses frères et soeurs et à ses pa-

rents. Il avait loué un état et s'apprêtait à faire des affaires, lorsque sa mère est arrivée pour mettre fin à son petit négoce.

Elle fit appel à la police, dans l'espoir de reprendre ses biens et de faire ouvrir le coffre de l'automobile des deux marchands aux puces.

L'incident semble s'être terminé par une entente entre la mère et le fils. Quant aux policiers,

leur supérieur leur avait conseillé de ne pas trop s'immiscer dans cette chicane de famille.

La veille au soir, d'autres constables eurent toutes les misères du monde à raisonner une femme qui venait d'avoir un léger accident, et qu'ils firent conduire à sa demeure par deux chauffeurs de taxi, un pour prendre le volant de l'automobile de la dame ébranlée par le choc

de l'accrochage, semblait-il.

La femme prétendait que le chauffeur sautait avait gardé les clés de son véhicule. Elle les retrouva finalement parmi ses objets personnels, mais entre-temps, les patrouilles policières avaient fait la navette à plusieurs reprises avant que la dame retrouve ses sens... et ses clés d'auto.

La police de Sainte-

Foy a retrouvé, hier, l'automobile qui a servi à deux individus pour commettre un vol à main armée, samedi soir, au magasin IGA du centre Horizon situé à l'angle de du Vallon et du chemin Sainte-Foy, mais les voleurs sont toujours au large.

Les deux bandits armés de 38 et le visage couvert d'une cagoule se sont emparés de deux sacs de dépôt qu'un em-

ployé du magasin d'alimentation s'apprêtait à faire à une banque située à proximité du supermarché, et ont pris la fuite dans l'automobile du gérant.

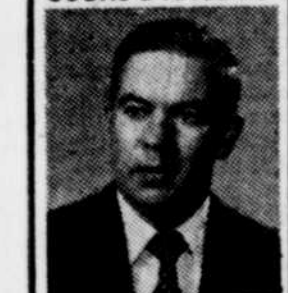
Avant de disparaître, les cagouliers avaient pris soin de ligoter les deux ou trois employés qui se trouvaient encore dans l'établissement, ce qui expliquerait le retard que ces derniers ont mis pour avertir la police.

**Madame, monsieur
POSSIBILITE
REVENU
\$20,000**

Etes-vous ambitieux, désireux de relever un défi? Si vous possédez un Secondaire IV, êtes âgé entre 25 et 55 ans, communiquez avec Inter-Cité Courrier pour une carrière dans la vente.

**JULES TARDIF
653-2812**

COURS D'ANGLAIS



Le professeur
JEAN-GUY HOULE

vous invite à assister à une démonstration gratuite du cours d'anglais "LAS", méthode du professeur Bouchard, à 20h, le mercredi 16 septembre au Centre Mgr-Marcoux, 1885, de la Canardière.

Garantie écrite que vous pourrez parler, lire et écrire l'anglais convenablement après 30 semaines ou argent remboursé.

Un seul soir par semaine. Livres, dictaphones, etc., fournis. Jamais de devoir à la maison. Des cours complets et des crédits seront donnés comme prix de présence aux démonstrations. Aucune pression ou obligation. Soyez au rendez-vous. Places ordinairement toutes prises. Les jours de démonstration. Permis 220506. (Enseignement de culture personnelle).

Monsieur Gilles Lacroix, très bien connu dans le domaine de l'ameublement à Québec, est heureux de vous inviter à l'ouverture de son nouveau magasin

**Les
Intérieurs
St-Augustin.**

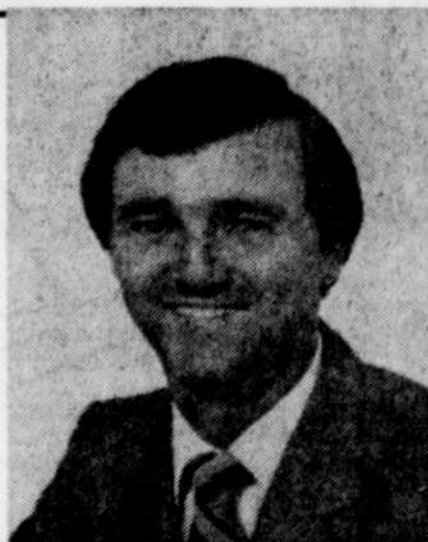
PROFITEZ DE NOTRE SPECIAL D'OUVERTURE LE 15 SEPTEMBRE

15% SUR TOUS LES MEUBLES EN MAGASIN OU SUR COMMANDE (offre en vigueur du 15 sept. au 15 oct.)

• Dépositaire des appareils ménagers **ROY**

**Les
Intérieurs
St-Augustin.**

(à 2,000 pieds de la sortie St-Augustin, boul. Charest)



GILLES LACROIX
propriétaire

201, route 138,
St-Augustin
tél.: 878-4455

SALON D'OPTIQUE
place XXXXX des quatre-bourgeois
659-5075
Jean Trépanier
Jacques Lemieux
opticiens d'ordonnances

- Grand choix de montures
- Laboratoire sur place

Service d'un opticien à domicile sur rendez-vous
Ouvert le samedi

**LES MARDIS
BONS PRIX
DU MARDI**

À PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS

Chaque mardi est une journée d'économies incroyables à Place des Quatre-Bourgeois. Visitez les marchands participants identifiés à la promotion et sautez sur les aubaines du mardi. **LES MARDIS BONS PRIX DU MARDI** à Place des Quatre-Bourgeois une super-promotion qui va faire du bruit d'un mardi à l'autre.

place XXXXX des quatre-bourgeois
Angle Quatre-Bourgeois et boul. Duplessis

Lucide analyse de Pelletier



marcel
pélipin

Après six ans passés à Paris, l'ambassadeur Gérard Pelletier fait un reproche très dur au gouvernement canadien: il n'existe pas, dit-il, de politique cohérente et articulée du Canada à l'égard de la France.

Dans une dépêche d'adieu transmise à son gouvernement et dont LE SOLEIL publiait samedi les principales conclusions, M. Pelletier invite instamment le gouvernement fédéral à redécouvrir la France. L'analyse de l'ambassadeur n'est guère tendre pour la France non plus. "Dans leurs rapports politiques avec le Canada, les Français ne savent pas où ils vont parce qu'ils n'ont jamais décidé où ils veulent aller", écrit-il, après avoir déploré que les initiatives françaises à l'endroit du Canada sont souvent le fruit de décisions isolées.

Quant au malaise que continue de susciter la relation suivie entre Paris et Québec, M. Pelletier le réduit à une dimension plus modeste. "Cette question n'est de sa nature ni centrale, ni capitale, écrit-il. La tiédeur des relations Paris-Ottawa n'est pas le résultat des abus d'intimités franco-québécoises; elles en sont la cause."

Il aura fallu la perspicacité et le courage d'un homme de la stature de M. Pelletier pour oser dire clairement ce que des centaines de Québécois répètent sur tous les tons au premier ministre Trudeau depuis douze ans. M. Pelletier est l'ami et le confident du premier ministre. Il a joué à Paris

un rôle politique évident. Son verdict n'en est que plus valable. Il aurait pu flatter le grand maître, le féliciter de son attitude désinvolte, parfois résolument vexante à l'endroit de la France. Au contraire, il a rappelé une simple vérité: si les Québécois ont choisi leur propre canal de communications pour renouer avec le cœur de la francophonie, c'est parce que leur gouvernement fédéral s'était défilé.

A la fois victime des perceptions souvent erronées et superficielles des Américains à l'endroit de la France, nourrie par une longue tradition de suspicion à l'égard du vieil adversaire de l'Angleterre, irritée par une communauté de langue et de culture qui rapproche instinctivement Québécois et Français, semblant exclure les Anglo-Canadiens, la machine fédérale n'a jamais su établir des rapports corrects et fructueux avec la France, avant ou après de Gaulle.

M. Trudeau lui-même a mis six ans avant de se rendre à l'Elysée. Aucun pays au monde n'a eu droit de sa part à autant de sarcasmes, d'allusions perfides, de propos vexants. Parce qu'elle s'affichait comme l'ami du Québec, la France devenait suspecte aux yeux d'Ottawa. Il s'ensuivit, dans l'ensemble de la fonction publique et même au niveau politique, une attitude négative et revancharde.

Dans sa note d'adieu, l'ambassadeur Pelletier rappelle des faits éloquentes. La France est un des pivots de la Communauté économique européenne. Son économie est l'une des plus dynamiques de l'Occident. Elle constitue un important marché. En négligeant cette partie du monde, pour satisfaire un entêtement domestique, le Canada y perd, le Québec autant que le reste

du pays. Malgré toute la pompe extérieure qui caractérise les rapports Paris-Québec, des échanges économiques et culturels fructueux seront toujours plus difficiles à réaliser, si dans les sphères de sa juridiction le gouvernement fédéral ne coopère pas de façon instinctive et soutenue.

Or l'expérience vient d'enseigner à M. Pelletier que tel n'est pas le cas. Il somme donc le gouvernement fédéral de clarifier ses objectifs économiques et politiques par rapport à la France. Il se demande s'il existe vraiment une volonté politique d'entretenir avec ce pays des liens privilégiés, à cause précisément du volet francophone du Canada. Il s'interroge enfin sur les moyens mis en place pour éviter que les décisions prises au plus haut niveau ne soient sabotées à l'étape de la mise en œuvre.

Ce sont là des constatations brutales qui n'essayaient plus de cacher le comportement erratique du gouvernement fédéral, face à un pays dont le Canada a un urgent besoin, ne serait-ce que sur le plan culturel.

Pour qu'une certaine harmonie des rapports Paris-Ottawa porte enfin fruit, pour l'ensemble du pays, il urge que politiciens et fonctionnaires fédéraux admettent de plein gré, de façon positive, la normalité des liens d'amitié entre francophones d'ici et de France et le rôle actif que doit jouer le gouvernement du Québec dans la promotion et le raffermissement de ces liens.

Quand le Canada aura accepté cette évidente réalité, la France saura peut-être mieux où elle entend conduire ses relations avec Ottawa. C'est le pari que fait M. Pelletier et c'est celui qu'aurait toujours dû faire M. Trudeau. Cette missive ne devrait pas rester lettre morte.

notes de lecture

Désagréable, peu exaltant, nécessaire...



laurent
laplante

(collaboration spéciale)

J'avoue, dès le départ, ma profonde ambivalence face aux innombrables récits qui nous ramènent encore, avec trente-cinq ou quarante ans de retard, aux camps de concentration hitlériens. L'utilité et surtout la santé de ces recherches aussi tendues que tardives ne me paraissent, en effet, ni évidentes ni constantes. Je dois admettre, en revanche, qu'il ne saurait être question d'oublier.

On mesure aisément l'ambiguïté de la démarche. D'une part, maintenir le regard braqué pendant des décennies sur de tels sujets me semble relever souvent de la morbidité plus que du journalisme, de l'obsession plus que de la science. D'autre part, nul ne le contestera, l'humanité doit mobiliser toutes ses ressources, y compris la vivacité du souvenir et le rappel incisif, pour interdire à jamais la répétition de semblables horreurs. En fait, ne trouvent-ils donc grâce à nos yeux que les ouvrages résolument tournés vers la sauvegarde de l'avenir plutôt que vers l'exhumation nauséabonde d'un passé honteux.

La thèse d'Hermann Langbein sur "la résistance dans les camps de concentration nationaux-socialistes", à quelques réserves près, respecte ces critères de santé et d'utilité. Le passé, certes, conserve sa place et la mémoire remplit fidèlement sa fonction. Langbein, cependant, vise surtout à empêcher les simplifications imprudentes: elles nous laisseraient mal défendus contre les prochains assauts du fanatisme.

Car Langbein sent dans les générations plus jeunes et dans les continents bénis la tentation du simplisme. "Mais enfin, pensent-ils, en effet, des milliers de résistants, pourquoi les détenus n'ont-ils pas réagi? Pourquoi ne se sont-ils pas révoltés?" Le corollaire est implicite, mais infiniment outrageant: la résignation n'a-t-elle pas ajouté à la terrible efficacité du nazisme? La démission de l'homme n'a-t-elle pas encouragé la brute?

Lorsqu'émergent, latents ou explicites, des verdicts aussi blessants, Langbein estime à juste titre qu'il est temps de passer aux minutieuses mises au point. En premier lieu, affirme-t-il, il faut à l'appui, résistance il y eut dans presque tous les cas où elle était pensable. En deuxième lieu, explique-t-il, c'est ne rien comprendre à la logique concentrationnaire que de chercher la résistance là où le système nazi avait très efficacement veillé à ce qu'elle ne puisse naître. Tel est en effet le principe même du camp de concentration hitlérien: briser chez les détenus, avant même de procéder au meurtre, les ressorts vitaux de l'espoir et de la dignité.

D'ailleurs, pour que germe et se déploie la résistance, que fallait-il? D'abord et avant tout une collaboration de tous les instants entre les divers groupes de détenus. Mais comment y parvenir quand les autorités des camps veillaient précisément à opposer les uns aux autres les différents groupes ethniques, quand elles soumettaient délibérément les détenus politiques aux détenus de droit commun ou l'inverse, quand elles forçaient constamment le détenu à choisir entre sa propre vie et celle du voisin, quand elles attisaient savamment et partout le soupçon, la jalousie, la haine?

Le miracle, dans un tel contexte, n'est-il pas que se soient produits ici et là, en dépit de tout, des gestes généreux et altruistes et que la résignation ait cédé le pas à l'audace et à la résistance armée? Sans aucun doute, Langbein ajoute d'ailleurs, modestement, que nulle part le courage n'était suffisant: la chance, dans chaque cas, devait prendre le relais. Sans elle, tout défi équivalait au suicide. Langbein, qu'on retrouve successivement à Dachau (1941), à Auschwitz (1942) et à Neugamme (1944) et chaque fois dans un rôle de résistant déterminé et minutieux, replace ainsi la question dans son véritable contexte: il y eut résistance dans les camps, mais elle exigea chaque fois la rencontre de l'héroïsme et d'un hasard bienveillant.

Lecture agréable? Certes pas. Lecture exaltante? Pas tellement. Lecture nécessaire? Oui, pour tous ceux qui soupçonnent de quoi l'homme est capable et qui veulent savoir où se loge et comment se manifeste, au fond de l'enfer, l'ultime refus de l'asservissement et de l'indignité. Ceux qui pensent que Nuremberg a fait disparaître à jamais la proposition humaine au fanatisme meurtrier peuvent s'abstenir.

Langbein Hermann. La résistance dans les camps de concentration nationaux-socialistes. Paris, Editions Fayard, 1981, 512 p.

bloc-notes

Ce narcissisme médical

Si l'on s'en tient aux propos tenus au congrès syndical de la Fédération des médecins omnipraticiens (FMOQ), à Québec, la semaine dernière, les disciples d'Esculape croient que, leur clientèle mise à part, tout le monde est contre eux, gouvernants, fonctionnaires, journalistes, ces "ja-loux", ces "biaisés".

Le narcissisme traditionnel s'inscrit, bien sûr, dans une offensive en vue de cimenter les troupes à la veille de négociations avec l'État. Sonner l'hallali bruyamment témoigne aussi de malaises internes: il y a surenchère pour trouver un successeur au Dr Gérard Hamel qui présidait la FMOQ avec brio depuis 15 ans; omnipraticiens et spécialistes ne forment pas des couples harmonieux, cependant que les médecins de CLSC, cette race de salariés, songent à se séparer de la FMOQ.

La problématique externe des médecins joue en faveur de l'adversaire gouvernemental. Celui-ci brandit les coupures budgétaires dans la santé, jongle avec d'autres formules que la rémunération à l'acte, et, surtout, menace d'imposer les services médicaux essentiels dans les régions éloignées. La partie syndicale serait bien avisée de prendre les devants rapidement pour contenir les as-

sauts. Le public ne peut, notamment, tolérer cette scandaleuse pénurie de médecins, du nord-ouest à la Gaspésie, alors que leur nombre au Québec augmente (dans le confort des villes) de quatre à cinq fois plus vite que la population.

Les omnipraticiens ont tort, par ailleurs, de se placer au-dessus de la critique. Dans un monde plus ouvert, cette critique qui n'épargne personne, surtout pas les politiciens et journalistes, reste un gage de vitalité démocratique. On comprend que les médecins ne souffrent plus de passer pour des millionnaires quand leur pouvoir d'achat à eux aussi s'érode. Mais enfin, peu d'humbles salariés brailleront devant la pauvreté des "Marcus Welby" nostalgiques...

Quant à leur argumentation voulant qu'ils n'y soient pour rien dans l'augmentation en flèche des coûts de la santé — "nous ne faisons que répondre aux besoins réclamés par la population" — elle s'avère outrancièrement fallacieuse. Comme l'indiquait le ministre des Affaires sociales, en juin, on n'entre à l'hôpital qu'avec l'autorisation d'un médecin et rares sont les patients qui exigent de leur, une pancréatographie rétrograde ou un "émiscan". Bien que politicien, M. Pierre-Marc Johnson est aussi médecin!

Jacques DUMAIS



le monde vu d'ici

La visite du général Alexander Haig à Berlin



paul
lachance

Le chef de la diplomatie américaine, le général Alexander Haig, est passé à Berlin-Ouest, hier, où il a été accueilli par une cinquantaine de mille manifestants qui protestaient contre la décision américaine de produire des armes à neutrons et la politique étrangère du président Reagan qu'ils qualifient de belliciste.

La visite de M. Haig, tout en visant à appuyer la position du chancelier Helmut Schmidt qui semble souffrir de grande instabilité, avait pour but principal de coordonner les politiques américaine et ouest-allemande avant les entretiens que le secrétaire d'État doit avoir avec le ministre soviétique Andreï Gromyko, sur les armements stratégiques, à la fin du mois.

Le vigoureux discours qu'a prononcé M. Haig sur l'im-

portance capitale de l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest concordait fort bien avec la campagne antiaméricaine qu'a lancée en Europe occidentale l'Union soviétique en même temps qu'elle ameutait ses vasaux de l'Est contre le mouvement Solidarité dont la première phase du premier congrès s'est terminée, samedi, sur une note qui a fait dire au vice-premier ministre polonais que les relations ne pouvaient que s'aggraver entre Varsovie et Solidarité.

En effet, après les diverses motions qui ont émergé du congrès de Gdansk, notamment celle qui encourage la formation de syndicats indépendants partout en Europe de l'Est et la proposition d'élections libres en Pologne, la tension est montée à un tel point qu'il y a lieu de se demander si l'URSS n'oserait pas dorénavant faire plus que de la simple intimidation militaire et propagandiste.

Solidarité ayant même été jusqu'à déclarer que certains de ses membres étaient maintenant préparés à prendre le

pouvoir, on peut s'attendre à tout de la part du bloc communiste qui se sent plus que jamais menacé dans son intégrité idéologique et politique.

L'Ouest se trouve donc confronté à une dramatique crise en Pologne. Le processus socialiste de Pologne se trouvant ainsi menacé, toute entreprise militaire soviétique visant à réprimer par la force ce qui apparaît comme un désir de changement radical et irréversible créerait sans aucun doute une situation extrêmement dangereuse et contagieuse en Europe de l'Est et ne manquerait pas de provoquer de fortes réactions de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis.

Une telle action serait sûrement considérée comme une atteinte directe à la sécurité de l'Europe, à la fois par les Américains et les Européens. Elle constituerait aux yeux de l'Occident une violation de l'acte final des accords d'Helsinki concernant les droits fondamentaux de l'homme et des principes fondamentaux du droit international.

En vue de dissuader l'URSS d'envahir la Pologne, l'Occident doit donc, comme il a commencé de le faire, indiquer clairement à l'avance qu'un tel acte aurait de graves conséquences sur la position de l'URSS dans le monde et sur ses relations avec l'Ouest. C'est d'ailleurs ce que visait le discours de M. Haig à Berlin-Ouest.

Les Occidentaux doivent dorénavant se garder de répéter l'erreur qui a consisté, dans le cas d'invasion de l'Afghanistan, à ne pas faire connaître aux Soviétiques l'ampleur des réactions possibles avant l'intervention éventuelle elle-même.

On fait observer que les procédés que Moscou emploie actuellement à l'égard de Solidarité sont en tous points semblables à ceux qu'on avait mis de l'avant dans les jours précédant l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Mais les temps ont beaucoup changé. La position occidentale aussi. Les Soviétiques doivent maintenant admettre

qu'en intervenant en Pologne ils risquent de s'isoler du reste du monde et encourir la réprobation économique et technologique générale, même de la part de certaines de leurs "démocraties populaires", sans compter les graves risques qu'ils font courir à la paix universelle.

Or, dans la grave conjoncture que traverse actuellement l'URSS, à l'instar de tous les autres pays du monde, on se demande ce qu'elle pourrait faire devant, par exemple, l'interruption des contacts scientifiques qui lui sont si utiles de la part de l'Occident et devant la diminution draconienne des relations économiques des pays de l'Ouest.

Les événements qui se passent en Pologne risquent donc d'avoir un grave impact sur les relations Est-Ouest. Les deux Grands doivent en être d'autant plus conscients que le dialogue qu'ils sont disposés à entreprendre est destiné à jouer un rôle décisif dans l'orientation générale des événements mondiaux.



1,200 PERSONNES HANDICAPÉES AU BOULOT (2)

En ces temps troublés où le travail est rare, il est doublement difficile d'obtenir un emploi quand on est une personne handicapée. Des centaines, des milliers de jeunes Québécois qui seraient pourtant aptes au travail se butent toujours à des portes closes.

Le développement récent d'un réseau de petites entreprises qui doivent, comme le veut la loi, embaucher majoritairement des personnes handicapées est devenu pour 1,200 d'entre elles une porte ouverte sur l'autonomie. On compte 28 CTA au Québec: il s'agit là d'un sigle qui désigne les Centres de travail adapté. Ces établissements, dont certains sont d'anciens ateliers protégés, ont tous le même mot d'ordre: finie l'ère du paternalisme de l'Etat à l'égard des personnes handicapées. Les CTA, qui sont en quelque sorte des PME d'un nouveau genre, doivent devenir rentables.

Au terme d'une tournée de quelques CTA du Québec, Ghislaine Rheault décrit, dans ce deuxième volet d'une série de quatre, la façon dont les administrateurs de ces centres perçoivent leur entreprise. Elle explique également quelles y sont les conditions de travail.

L'objectif des Centres de travail adapté Devenir des PME comme les autres

A Duberger, dans le parc industriel, une petite entreprise de gravure, de reliure, d'emballage et de manutention tourne rondement depuis déjà un an et demi. C'est l'atelier T.A.Q., l'un des 28 centres de travail adapté du Québec... ou plutôt l'une parmi les milliers de petites et moyennes entreprises qui fonctionnent au Québec.



ghislaine rheault

Près de la porte d'entrée, une plaque annonçant que l'entreprise a accès au programme OSE de création d'emplois communautaires. A l'intérieur de ses bâtiments restaurés, de la clarté, un air de "frais point", portes jaunes, lignes éclatantes de couleur.

Trente-trois personnes y travaillent: les uns gravent des plaques destinées à la signalisation intérieure (flèches de direction, de sortie, d'entrée, panneaux d'identification de lieux accessibles aux personnes handicapées), quelques autres font de l'emballage de revues, de documents divers selon le procédé "thermorétractile"; la majorité procède à du travail de triage de courrier, de reliure, d'assemblage, de brochage ou de manutention diverse.

A la tête de cette petite entreprise, Daniel Leboeuf joue un rôle "d'homme-orchestre": tantôt, il déniche des contrats, conçoit les plans de signalisation intérieure, répare ou ajuste l'équipement, conduit le monte-charge, tout en assurant la gestion de l'atelier et en mettant la main à la pâte quand des corvées s'annoncent pour respecter l'échéancier rattaché à un contrat.

A ses côtés, une secrétaire-réceptionniste, une comptable, un responsable du marketing, une servante-superviseuse de l'atelier, et deux chefs d'équipes qui constituent le personnel d'encadrement dans l'entreprise.

A l'atelier T.A.Q., on compte trente travailleurs et travailleuses handicapés.

Il se méfiait fort de la presse qui serait venue voir dans cette entreprise une "boîte où travaillent des infirmes" ou qui n'aurait retenu que le fait qu'on y embauche presque uniquement des personnes handicapées.

Car pour Daniel Leboeuf, les centres de travail adapté ce sont sans équivoque des PME, qui ont un impact économique.

"Il est sûr que nous jouons ce qu'on peut appeler un "rôle social". Nous intégrons du personnel dont la performance de travail est plus faible que dans l'industrie en général. Et c'est pour cela que nous recevons des subventions qui portent sur la masse salariale. Mais la comparaison s'arrête là."

En vendant notre production, nous ne faisons pas de cadeaux, ajoute-t-il. Notre prix, c'est celui du marché. Nous visons à offrir un travail de qualité. Et il

saient des travaux d'imprimerie, dont madame Françoise Breton, qui agit à l'atelier comme surveillante-superviseuse.

L'idée d'imprimer une véritable forme industrielle à ce groupe s'est développée au moment où la loi créant l'Office des personnes handicapées et les C.T.A. s'est concrétisée. Daniel Leboeuf avait été engagé par Carrefour-adaptation comme chercheur pour le projet Canada au Travail.

"La loi me convenait beaucoup, dira Daniel Leboeuf. Elle permettait l'émergence d'entreprises qui allaient être reliées à l'office de façon suffisamment souple pour assurer leur autonomie. En même temps, du côté de Carrefour-adaptation, il était clair que T.A.Q. devait devenir autonome.

Une fois T.A.Q. accrédité comme

d'équipement et en direction du personnel.

OSE a été mise à contribution par le biais du programme de création d'emplois communautaires... comme on peut le lire près de la porte d'entrée de l'atelier. NOUS NE SOMMES PAS "PROTEGES".

Financement

T.A.Q., si on compare sa jeune histoire et ses performances à celles d'autres ateliers, a eu accès à un plus grand nombre de sources de financement.

La "jarnigone" de son directeur, qui tient mordicus à définir son entreprise comme une PME, n'y est pas étrangère. A ceux qui persistaient à penser que les C.T.A. ont encore un statut "protégé" dû en raison du financement par l'Office des personnes handicapées de l'équivalent du

"Ces lourdeurs, elles ne sont pas reliées à la présence de sept ou huit fauteuils roulants. Pour moi, les handicaps ne sont pas physiques. Ils sont davantage liés à l'attitude au travail, à la difficulté de porter des jugements dans la vie concrète, qui sont le résultat de la dépendance, du manque d'implication dans la vie et d'une attitude de protection qu'on a souvent entretenue face aux personnes handicapées. Et c'est cela qui se répercute sur le rendement au travail.

"Par exemple, pour rendre cela concret, il pourra m'en coûter pour produire, \$20 de l'heure par employé alors qu'il en coûterait 40 ou 50 pour 100 de moins dans une autre entreprise de même type. Or l'office ne paiera de toute façon que \$3.65 l'heure par employé occupé par une personne handicapée. L'écart qui demeure, c'est notre productivité qui doit le combler. C'est pourquoi il est simple de considérer la seule subvention directe à la main-d'œuvre pour expliquer les coûts encourus par l'entreprise.

"En tant que compagnie, je m'engage à faire travailler un certain nombre de personnes. Et j'ai l'obligation de tout faire pour assurer ces emplois. Et il n'est pas correct, comme cela s'est déjà passé ailleurs, qu'on mette à pied des personnes en boudant parce que les subventions arrivent en retard ou que les relations sont ce qu'elles sont avec l'office, et en continuant de percevoir le gouvernement et l'office par personne interposée, comme une "vache à lait". Daniel Leboeuf n'accepte pas qu'on entretienne la nostalgie de la "protection". Il refuse de voir dans les C.T.A. des "PME protégées" qui ne seraient que la prolongation des anciens ateliers."

Depuis la création de T.A.Q., le chiffre d'affaires de l'entreprise a été multiplié par douze. Au cours de la dernière année, il a été multiplié par trois. Mais l'atelier n'a pas atteint encore son niveau de croisière, dira Daniel Leboeuf. Ce sera possible quand on pourra mécaniser davantage... Et la mécanisation ne signifie pas la diminution du nombre d'emplois mais l'amélioration de la qualité de ces emplois et des conditions de travail et de salaires. Notre objectif, c'est de nous démarquer du salaire minimum.

T.A.Q. n'a pas mis tous ses oeufs dans le même panier. Sans quoi les petits creux qu'on a connus auraient été plus dramatiques. Par exemple, l'atelier a traité jusqu'ici avec plusieurs ministères du gouvernement du Québec en obtenant des contrats d'emballage de revues gouvernementales. Mais ce débouché se rétrécit avec la diminution dans les publications annoncée par le gouvernement.

Récemment encore le ministère des Travaux publics, qui devait confier un contrat de signalisation intérieure pour les édifices gouvernementaux, a fait faux bond à T.A.Q. Ce contrat a été accordé à l'intérieur du réseau au ministère de la Justice pour les détenus.

Sur cet épisode illustre des aléas de la politique d'achat gouvernementale, il évoque également les ressources de création et d'imagination qu'il faut déployer pour survivre et prospérer.

Mais il ne semble pas, pour Daniel Leboeuf et son équipe, que ce soit une mission impossible.



Daniel Leboeuf, l'homme-orchestre de l'Atelier T.A.Q.

Le Soleil, Raymond Lavoie

est hors de question de tabler sur l'étiquette "produit fait par des personnes handicapées", pour tenter de se tailler une place au soleil.

Un peu d'histoire

T.A.Q. signifie: Travail adapté Québec. Cette entreprise n'a pas vécu comme une quinzaine d'autres C.T.A. la difficile mutation qu'ont connue les ateliers protégés, même si son existence a commencé avant son accréditation comme C.T.A. en février 1980.

A ses débuts, T.A.Q. était un groupe de travail affilié à Carrefour-adaptation de Québec. Ce projet d'intégration au travail conçu à Carrefour s'est développé à la faveur du programme Canada au Travail. Une dizaine de personnes y fai-

C.T.A. le 4 février 1980, une vingtaine de personnes ont été embauchées. On travaillait alors rue des Commissaires et dans un espace du sous-sol du centre François-Charon.

En juillet 1980, l'atelier s'est logé dans le parc industriel de Duberger. Entre-temps, des demandes de subventions avaient été acheminées avec succès à l'OPDQ (soit \$45,580 comme budget d'implantation — équipement, immobilisation, fonds de roulement); avec moins de succès du côté du ministère fédéral d'Expansion économique régionale (MEER) parce qu'on ne s'embarquait pas dans l'imprimerie. L'atelier a déniché également de l'aide sous forme de programme de formation en cours d'emploi (FIMC) et a pu assurer la formation en réglage pantographe (pour la gravure), en comptabilité, en entretien

salaire minimum — ou du salaire imposé par décret — pour chaque emploi confié à une personne handicapée, il répond ceci:

"Cette subvention est mal définie par l'office et mal perçue par beaucoup de gens. On nous dit... "ça vous coûte rien de produire, vous êtes "gras dur" puisque l'office paie 100 pour 100 des salaires". Et une telle approche conduit à penser que ces subventions ne sont que de l'aide sociale déguisée.

"En réalité, c'est notre production et notre rendement qui nous feront vivre. Car ces subventions qui portent sur la masse salariale (et il insiste sur ces mots) ne sont là que pour nous permettre de compenser pour le taux de rendement moindre du personnel handicapé et permettre d'assumer les "lourdeurs" que suppose l'intégration de ces personnes au travail.

D'un C T A à l'autre Des conditions de travail similaires

Si les Centres de travail adapté du Québec composent une mosaïque fort diversifiée, les conditions de travail y sont cependant assez ressemblantes...

En moyenne, la semaine de travail est de 35 heures. Les personnes sont généralement rémunérées au salaire minimum, soit environ \$135 par semaine ou à ceux des décrets. Elles touchent un peu plus dans les postes d'administration ou d'encadrement et beaucoup plus si elles occupent un poste de direction.

Dans quelques ateliers, comme chez Hichaud de Loretteville, le salaire horaire dépasse de quelques sous le salaire minimum. Dans un autre comme T.A.Q. à Québec, les travailleurs pourront compter sur une politique de ristourne... quand l'entreprise affichera des profits.

Mais dans l'ensemble des ateliers visités, si les conditions de salaire et de travail s'écartent des normes minimales de travail ou de décret, c'est généralement de peu.

Ainsi, à l'Atelier des Vieilles Forges, les travailleurs de l'entretien ménager jouissent de meilleures conditions de travail que celles prévues au décret. Treize jours fériés au lieu de dix, trois semaines de vacances après deux ans et un plan d'assurance-vie, maladie, médicaments entièrement assumé par l'employeur. D'autres entreprises offrent également davantage au chapitre des congés fériés, vacances, assurances.

Pour certains, l'emploi sera saisonnier: c'est le cas pour les travailleurs agricoles des Maronniers. Pour d'autres, il sera intermittent: quelques entreprises, comme Polytek de Sherbrooke, ARTB de St-Joseph de Beauce, les Vieilles Forges de Trois-Rivières, ont mis cette année des travailleurs à pied. Ailleurs, l'emploi est sans avenir. Ainsi à Trois-Rivières, à la fin de l'année, il est question qu'on ferme l'atelier de couture.

Ils travaillent fort, mais leurs emplois ne sont pas soumis aux cadences in-

fernales qu'on rencontre souvent dans l'industrie du vêtement et de la chaussure par exemple.

Ils travaillent dur... non que les tâches soient harassantes. Mais elles ont souvent un caractère répétitif et exigent minutie et concentration.

Ils travaillent fort et dur. La plupart de leurs patrons sont aussi directeurs généraux. Mais chez eux, on observe des écarts importants de traitement: de \$20,000 à \$40,000 par an. Et généralement le traitement des directeurs des anciens ateliers protégés est plus élevé que ceux des nouveaux C.T.A.

Les travailleurs de C.T.A. que j'ai rencontrés se sont tous dit heureux de leur emploi. La plupart d'entre eux n'avaient pas ou peu d'expérience de travail antérieure.

Même s'il les range parmi les travailleurs les moins rémunérés au Québec, ce boulot, c'est pour eux une porte ouverte sur l'autonomie.



Françoise Breton, surveillante-superviseuse à l'Atelier T.A.Q., et Claudette Plante, qui manie le pantographe dans la section de gravure de l'atelier.

Le Soleil, Raymond Lavoie

L'entreprise "l'Auberge des Gouverneurs" mérite l'appui des Québécois

M. Claude Masson,

Nul doute que les articles du type de celui paru dans votre édition de mardi sur la Société Delta sont un mal nécessaire mais jusqu'à quel point cette nouvelle qui est loin d'être une pour les gens d'affaires devait voler la vedette en première page à celle d'une entente imminente sur le pétrole? Il est évident que la conjoncture actuelle ne peut faire autrement que placer les Auberges des Gouverneurs dans l'impasse suite à l'expansion rapide prise par cette organisation au cours des dernières années.

Les 40 Québécois propriétaires de Delta animés d'un esprit "d'entrepreneurship" peu commun chez nous ont réussi avec l'appui technique et financier de l'équipe compétente de notre Caisse de dépôt et de placement à tailler une place aux Auberges des Gouverneurs au sein de l'industrie très concurrentielle de l'hôtellerie où de

grands noms dominent et contrôlent. Cette place, les Auberges des Gouverneurs l'ont gagnée grâce à l'agressivité de leur expansion, à la qualité des services assurés à leur clientèle et à l'image publique qu'elles ont créée. Nous devons être fiers d'un tel succès.

En tentant de rester réaliste, j'ose espérer que la publication regrettable du fait que la Société Delta traverse une période difficile ne créera pas une démobilisation, mais amènera plusieurs personnes qui voyagent par affaires et/ou par plaisir à dormir et à se restaurer encore plus souvent à l'une des Auberges des Gouverneurs. Je souhaite que cette réaction qui fut la mienne gagnera un grand nombre de Québécois. Notre chaîne d'hôtels survivra mais il nous faut l'encourager. Voilà une façon pratique d'agir en Québécois.

Marc Delisle, M.B.A.
Sillery, P.Q.

Pratique défavorable aux emprunteurs

Cette lettre a pour but de mettre en lumière une pratique de la compagnie d'assurance-vie l'Industrielle vis-à-vis de ses emprunteurs hypothécaires. Comme beaucoup de prêteurs hypothécaires, l'Industrielle exige qu'un douzième des taxes municipales et scolaires leur soit versé mensuellement pour accumuler progressivement le montant nécessaire au paiement de ces taxes. Cette façon de procéder n'est pas déraisonnable en soi, mais elle le devient lorsqu'on apprend que l'Industrielle ne paie qu'un maigre 3 pour 100 sur le solde minimum mensuel accumulé et que ces intérêts ne sont versés qu'une fois par année.

Voici une estimation conservatrice de ce que l'Industrielle va recevoir de ses emprunteurs hypothécaires:

— environ 6,000 emprunteurs doivent verser leurs taxes de cette façon à l'Industrielle;
— on peut évaluer au minimum que chaque emprunteur maintient une moyenne de \$500 dans son compte annuellement; en effet, bien que pendant les premiers mois la réserve accumulée soit petite, elle excède bien souvent les \$1,000 dans les derniers mois;
— livrons-nous maintenant à

un petit calcul, \$500, montant annuel moyen maintenu dans chaque compte X 6,000, nombre d'emprunteurs assujettis à cette règle, donnent \$3,000,000 somme totale que l'Industrielle peut investir, X 21 pour 100, taux d'intérêt des Bons du trésor, donnent \$630,000, intérêt gagné avec l'argent déposé par les emprunteurs, moins \$3,000,000 X 3 pour 100, taux d'intérêt versé sur les dépôts, donnent \$90,000, intérêt versé aux emprunteurs hypothécaires, moins le profit net retiré par l'Industrielle, se chiffre donc à \$630,000 moins \$90,000, égalent \$540,000.

Cette pratique est nettement désavantageuse par rapport aux autres emprunteurs faisant affaire avec une banque, qui bien qu'eux aussi soient obligés de déposer un douzième de leurs taxes chaque mois, ils déposent ces montants dans un compte d'épargne véritable ou mieux à intérêt quotidien qui leur rapportent facilement de 16% à 17% pour 100 versé tous les mois ou deux fois par année.

Pierre Bélisle et Odette Navratil
François Thidéle et
Hélène Lapointe
St-Augustin
Marcel Sirois et Nicole Guillemette
Charlesbourg

"Quand certains adultes s'imaginent avoir droit à tout"

Nous trouvons présentement dans une période dite de stagnation économique, des coupures de budgets apparaissent dans nombres d'entreprises (privées ou publiques) afin de limiter les dépenses. Ainsi il y a quelques semaines, un article paru dans LE SOLEIL annonçait que des coupures allaient mettre au rancart (au moins temporairement) un grand nombre d'autobus d'écoliers, puisqu'il en coûte moins cher de payer un laissez-passer de la CTCUQ à l'étudiant du secondaire que de le transporter par autobus d'écoliers.

L'aide des policiers n'est pas venue

Cette lettre s'adresse spécialement aux policiers de la ville de Québec que je tiens à remercier pour leur gentillesse et surtout pour leur "servabilité".

Si ma mémoire est fidèle, la Semaine de la police a pour but de montrer aux gens que les policiers sont là pour les aider, qu'ils sont des amis, etc. Permettez-moi de douter de l'efficacité de certains. Je prends pour exemple, samedi dernier, le 5 septembre, nous allions (nous étions 3 femmes) à un mariage, malheureusement nous avons eu des problèmes avec notre auto, sur la rue Dorchester à la hauteur de la Centrale de police de la ville de Québec.

Pour avoir de l'aide, nous avons arrêté une voiture de police et tout ce qu'ils ont fait pour nous aider a été de nous dire que nous avions une "hose de pétée" et que si nous voulions nous faire remorquer nous n'avions qu'à aller au poste de police et appeler un garage et ils sont repartis... Toute une aide! C'est finalement un gentil monsieur, membre d'un club de C.B., qui nous a apporté une aide valable. (Il a même réussi à réparer notre auto).

Mais comme ça devait être long avant que l'auto ne soit réparée, nous avons arrêté un autre courrou (en robe de soirée et talons hauts) après une autre voiture de police, cette fois pour nous faire dire qu'ils n'avaient pas le temps de venir nous conduire au palais de justice où nous étions déjà en re-

les gens d'environ trente (30) ans et plus selon l'auteur) sont plus fatigués que des jeunes ayant six (6) et même parfois neuf (9) heures de cours par jour, plus les travaux à la maison. Faudra-t-il aussi, lorsque l'autobus arrive déjà presque bondé, laisser passer ces "adultes" aux risques que nous, étudiants, ayons à attendre un autre quinze (15) ou trente (30) minutes?

Bien sûr je crois, comme vous, que certains jeunes manquent énormément de civisme, mais ça il y en a toujours eu et ce n'est qu'une minorité. A mon avis plusieurs jeunes ont ce sens du civisme et s'aperçoivent des besoins réels des personnes âgées, des handicapés, etc. Selon moi, si les jeunes ne cèdent pas leur place aux adultes d'âge moyen c'est probablement parce qu'ils savent que ces adultes peuvent tout comme ils leur arrivent souvent de le faire, eux étudiants, rester debout une quinzaine de minutes.

Jean-Pierre Côté
Québec

Piètres calèches

Tard (je suppose que c'était leur pause-café) et c'est finalement d'un autre automobiliste que nous avons reçu de l'aide "sur le pouce".

Alors je me demande en quoi les policiers sont utiles aux automobilistes? A arriver 1/2 heure après un accident? ou à donner des contraventions pour excès de vitesse??? J'espère bien que les 4 policiers en question se reconnaîtront. Je tiens à leur mentionner que, grâce à leur aide, nous avons complètement raté le mariage de notre frère. Messieurs, continuez votre beau travail!

Denise Mc Gee
Québec.

Il faut s'entendre sur médicaments essentiels

Une fin de semaine, je suis allée faire du tourisme dans la belle ville de Québec que je trouve toujours aussi accueillante et chaleureuse, aussi j'ai constaté que vos calèches près du Château Frontenac sont très mal entretenues et que vos 15 à 20 chevaux sont dans un état lamentable au point que j'aurais aimé faire un tour et que je me suis refusée en voyant des chevaux prêts pour le dépotir tellement la maigreur me faisait pitié, aussi ces supposées "couches" qui leur traînent sur les jarrets on devrait au moins avoir le bon sens de les changer, une vraie honte pour un si beau coin de la ville de Québec.

Lucienne Roy Renaud
Mc Masterville



Une mauvaise excursion à bord du Louis-Jolliet

Nous étions quatre à nous embarquer samedi soir, le 22 août sur le Louis-Jolliet. La publicité radiodiffusée durant la semaine annonçait une épluchette de blé d'Inde suivie d'une soirée avec orchestre "Dixie".

Or, si l'épluchette a bien eu lieu, l'orchestre, lui, n'a jamais mis pied à bord ce soir-là. Plutôt, une disco plus que médiocre qui nous a fait entendre trois fois certaines chansons.

Du blé d'Inde, on peut en manger n'importe où en ce temps-ci de l'année. "C'est ben bon avec du beurre pis des amis". Mais il y a quand même des limites à devoir se comporter comme des moutons à la mangroire, à jouer des coucous dans l'air surchauffé du pont inférieur du bateau, pour monter ensuite à l'étage supérieur jonché de verres de bière, de papier et de blé d'Inde rongé. Les détritiques s'amoncelaient surtout autour de quelques trop petites et trop peu

nombreuses poubelles. Quelqu'un aurait dû être chargé de les vider au besoin, ça aurait peut-être évité l'incitation pour certains joyeux insoucients pollueurs de jeter leurs épis et leurs verres de plastique par-dessus bord.

Bref, nous avons tous quatre été très déçus de notre soirée.

Nous étions allés pour la musique et l'orchestre, ce fut notre motivation, mais la publicité radiodiffusée le jeudi matin 20 août sur les ondes de CJMF, men-

tionnant le samedi 22 août, était fautive sinon ambiguë.

Nous, soussignés, demandons par conséquent le remboursement intégral de nos billets ou quatre (4) laissez-passer gratuits pour assister à une soirée avec orchestre "Dixie" sur le Louis-Jolliet.

Sylvie Côté
Rémi R. Petit
Chantal Côté
Denis de Blois
Québec

M. Gourdeau précise sa pensée sur les Indiennes

Madame M.-C. Brasseur
Montréal

Je fais écho à votre lettre au lecteur dans LE SOLEIL du 1er septembre 1981.

Au cas où vous ne l'auriez pas lu, je vous réfère au très beau livre de An Antane Kapeš "Je suis une maudite sauvagesse", dans lequel elle raconte le mépris dont sont l'objet à l'école des "Blancs" les écoliers montagnais qui y sont envoyés en quelque sorte sans défense dès leurs premières années d'école. Pour répondre à votre question, je ne crois pas du tout que l'unique aspiration des jeunes Indiennes soit de ne pas être mé-

prisées par les Blancs, mais je crois que c'en est une réelle et bien fondée, tant au regard du droit strict qu'à toute personne d'être respectée pour ce qu'elle est, qu'à cause de ce que l'histoire récente leur a valu de traitements proprement immérités quand ils ne sont pas nettement hostiles.

C'est dans cette perspective que j'ai fait état de mon sentiment, que je n'érige pas en théorie absolue soyez-en assurée, à l'effet qu'il serait préférable pour les écoliers indiens d'avoir leurs propres écoles sur leurs réserves, programmées et dirigées par les Indiens eux-mêmes, dans lesquelles

ils pourraient sans risque d'être brimés développer leurs habiletés dans un contexte de sécurité et de fierté.

La presse n'a pas jugé bon il est vrai de rapporter l'essentiel de ce propos. Je l'ai pourtant bien et bien tenu tout en suggérant à l'interviewer que, si le "racisme potentiel" existait en chacun de nous comme il le prétendait, il ne serait pas contré par des sermons seulement, mais surtout par un changement réel d'attitudes des étudiants blancs à l'égard des Indiens.

C'est là qu'est intervenue ma remarque, tronquée et citée hors contexte par les médias, touchant

l'estime et l'admiration que ne manqueraient pas de susciter chez les étudiants "blancs" leurs compagnons et compagnes indiens parvenus à une certaine maturité, en possession de leurs moyens et fiers d'eux-mêmes et d'elles-mêmes.

L'expression que j'ai alors gauchement utilisée dans cette conversation privée avec le journaliste lui aura peut-être fourni l'occasion de projeter dans son écrit sa perception à lui de ce qu'est le non-dédain ou le respect de la femme. Ce n'est pas la mienne.

Eric Gourdeau
Responsable du SAGMAI

Visitez Québec et obtenez une contravention

M. le maire,
Ville de Québec

J'espère que quelqu'un aura "le droit" de lire ma lettre et que votre "service" n'a pas que des gens chargés d'encaisser les chèques.

Aujourd'hui, le courrier me réservait une belle surprise: un autre "ticket" de la ville de Québec. Avez-vous remarqué que le mot "ticket" va bien avec "Québec"?

D'abord il faut vous dire que je n'ai jamais vu ce "ticket". J'étais cependant à Québec ce jour-là. A l'heure que vous indiquez j'étais probablement en train de souper. Mais, je ne me souviens plus où j'étais stationné. Il faut donc que je vous croise sur parole... Pourtant, sur votre "ticket" vous devez écrire l'endroit où l'infraction a eu lieu... (voir votre ticket).

Mais vous avez probablement raison; voici mon chèque.

Mais vous me permettrez de vous faire quelques commentaires. (N'arrêtez pas de lire ici...)

Depuis plusieurs années, j'ai dû me rendre souvent à Québec étant employé par le ministère de l'Éducation. Et très souvent aussi, j'ai eu le plaisir de revenir avec un "ticket".

Pour moi, et pour bien d'autres, Québec est la "ville aux tickets". Pourtant, cette même ville se proclame "ville touristique". Il faut voir de quelle façon elle accueille les visiteurs.

Venez visiter le Château Frontenac, la rue du Trésor, la promenade... et dans tout ce secteur, il n'y a que des stationnements "limités à 30 minutes".

Venez manger dans nos bons

petits restaurants du "Vieux Québec". Et près des restaurants, il n'y a que des stationnements toujours remplis, des "no parking" ou des stationnements encore "limités à 30 minutes". Alors pour ne pas avoir de ticket dans ces zones "limitées" il faut sortir au moins 5 fois durant le repas pour changer sa voiture de place car, pendant qu'on mange, on nous surveille ou plutôt on surveille notre voiture...

Venez visiter Québec et surtout venez remplir les goussets de la ville en payant deux ou trois "petits tickets". La dernière fois, j'ai passé deux jours à Québec et j'ai eu deux "petits tickets".

Heureusement que vous nous facilitez les choses. Québec est la seule ville que je connaisse qui "offre" ses tickets avec une enveloppe de retour. Je vous comprends, quand on entretient une cor-

respondance aussi "assidue" avec nos visiteurs, il faut les aider à nous répondre. J'aurais cependant une suggestion à vous faire. Vous pourriez peut-être joindre une "carte postale" de la ville de Québec à votre ticket, ça nous ferait un petit souvenir et ceux qui, vont souvent à Québec pourraient en faire une collection... Bonne idée n'est-ce pas? Et cela ne vous coûterait pas trop cher. Au prix que sont vos tickets, vous pourriez nous offrir ce petit cadeau. Ainsi la ville conserverait ses deux titres: ville touristique et ville à tickets.

J'espère que vous apporterez toute l'attention nécessaire à ma suggestion et c'est avec un sourire touristique-entre-les-dents que je vous offre mon chèque.

Gilles Gemme
Saint-Jean-sur-Richelieu

Il faut s'entendre sur médicaments essentiels

Monsieur Pierre-Marc Johnson,
ministre
Ministère des Affaires sociales
Québec

Le 22 juillet dernier vous annonciez à la population du Québec l'application du prix médian pour un même médicament commercialisé sous plusieurs marques et à des prix différents. L'Ordre des pharmaciens du Québec considère qu'une telle politique ne pénalisera pas le malade. Il sera tout aussi bien soigné avec des médicaments d'aussi bonne qualité. Les seuls inconvénients, d'un tel système, seraient d'ordre économique puisque plus de 50 pour 100 des médicaments d'ordonnance vendus au Canada sont fabriqués au Québec. Ce problème est politique et ne concerne pas l'Ordre des pharmaciens. Toutefois nous craignons des difficultés d'approvisionnement, ce qui pourrait causer préjudice aux bénéficiaires. D'autres provinces ont connu de telles difficultés.

En même temps, vous an-

nonciez à la population du Québec que le Conseil des ministres avait décidé de ne pas imposer de ticket modérateur pour les services de santé mais dans un même souffle, vous annonciez aux Québécois les plus démunis, les bénéficiaires de l'aide sociale et un fort pourcentage de personnes âgées, un ticket modérateur de 100 pour 100 sur certaines classes de médicaments.

L'Ordre des pharmaciens du Québec s'inquiète du fait que vous qualifiez de médicaments non essentiels les laxatifs et les purgatifs alors qu'une forte proportion de nos malades souffrent de constipation chronique à cause de l'insuffisance néfaste qu'a pu avoir sur eux la publicité sur les médicaments qui a toujours été tolérée par nos gouvernements.

Monsieur le ministre, allez-vous convaincre les médecins du Québec qu'ils pourraient corriger cet état chronique en prescrivant du "All Bran" (fibres végétales), de l'eau et une marche alors que le

Conseil consultatif de pharmacologie n'a jamais voulu reconnaître l'efficacité de produit contenant des fibres végétales (exemple: Fibytrax)? Allez-vous convaincre les médecins du Québec que la pseudo-éphédrine est un médicament non essentiel comme décongestionnant et dans le traitement des otites? Allez-vous aussi convaincre vos assurés du bien-fondé de vos allégations?

Monsieur le ministre, allez-vous avoir la même politique pour tous les Québécois et êtes-vous prêt à vous engager à faire payer par les malades sous traitement dans les hôpitaux et par les personnes âgées logées dans les centres d'accueil, ces médicaments supposément non essentiels que sont les purgatifs, les laxatifs, la pseudo-éphédrine, les vitamines, etc.? Pourquoi les personnes âgées en centre d'accueil et les malades hospitalisés jouiraient-ils de privilèges que vous refusez aux personnes âgées autonomes et aux bénéficiaires de l'aide sociale?

Enfin, Monsieur le ministre, allez-vous recommander à vos collègues l'abolition de la publicité sur tous les médicaments puisque c'est elle qui est le véritable moteur des abus de la consommation?

Souhaitant que pour le plus grand bien des personnes âgées et des bénéficiaires de l'aide sociale vous reconsidériez votre décision, je vous prie d'accepter, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Claude Marquis
Président
Ordre des pharmaciens
du Québec

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

La garde côtière (suite et fin)

1,400 employés et une multitude de services

par Guy DUBE

La garde côtière canadienne, (région des Laurentides), ce n'est pas seulement les fameux brise-glace avec lesquels les Québécois sont de plus en plus familiers. Ce n'est pas non plus rien que le centre de gestion maritime et le centre de recherche et de sauvetage (dont il a été question samedi).

C'est aussi, et surtout, 1,400 employés dans l'Est du Québec et un "chiffre d'affaires" annuel de \$50 millions en approvisionnement et services de toutes sortes, en salaires et en travaux d'entretien comme le dra-

gage d'entretien de la voie navigable du Saint-Laurent.

C'est aussi l'aide à la navigation: quelque 3.000 bouées, aides fixes, feux d'alignement, stations de phares, radios-phares, signaux de brume, sans parler du balisage dans l'Arctique du Nord-Est de juillet à novembre.

C'est également le sondage continu du chenal du Saint-Laurent: 35 pieds à marée basse, sur une largeur de 800 pieds, de Québec à Montréal.

Puis c'est le remplacement des bouées en un temps très court (moins d'un mois) pour les rem-

placer par des "bouées d'hiver" (sans éclairage, bouées de forme cylindrique, d'environ 36 pouces de diamètre sur 40 pieds de longueur, qui glissent sous les glaces pour ensuite remonter à la surface).

C'est l'opération de stations-radios côtières, où un personnel est constamment à l'écoute des marins lorsqu'il y a nécessité de communications avec la terre.

C'est le ravitaillement des postes éloignés dans le Nord québécois et dans les Territoires du Nord-Ouest; c'est l'escorte des navires, comme les pétroliers, dans les endroits difficilement ac-

cessibles jusqu'à proximité du cercle arctique.

C'est le déglacage du Saint-Laurent et du golfe, de décembre à mai; c'est la fermeture de la voie maritime, vers la mi-décembre, dans les écluses, à cause du gel; c'est la surveillance du programme de protection des inondations, surtout entre Grondines et Montréal, avec le lac Saint-Pierre comme point chaud; c'est la surveillance d'un embâcle toujours menaçant, sous les ponts de Québec, c'est-à-dire le point le plus étroit et le plus dangereux de l'hiver, estime le directeur de la région des Lau-

rentides, M. Jean-Paul Godin.

C'est l'aide générale aux navires, tant dans la baie glacée de Sept-Îles qu'à La Baie, sur le Saguenay. C'est l'escorte de navires de ravitaillement sur la Basse-Côte-Nord (134 escortes dans le secteur du golfe, l'hiver dernier).

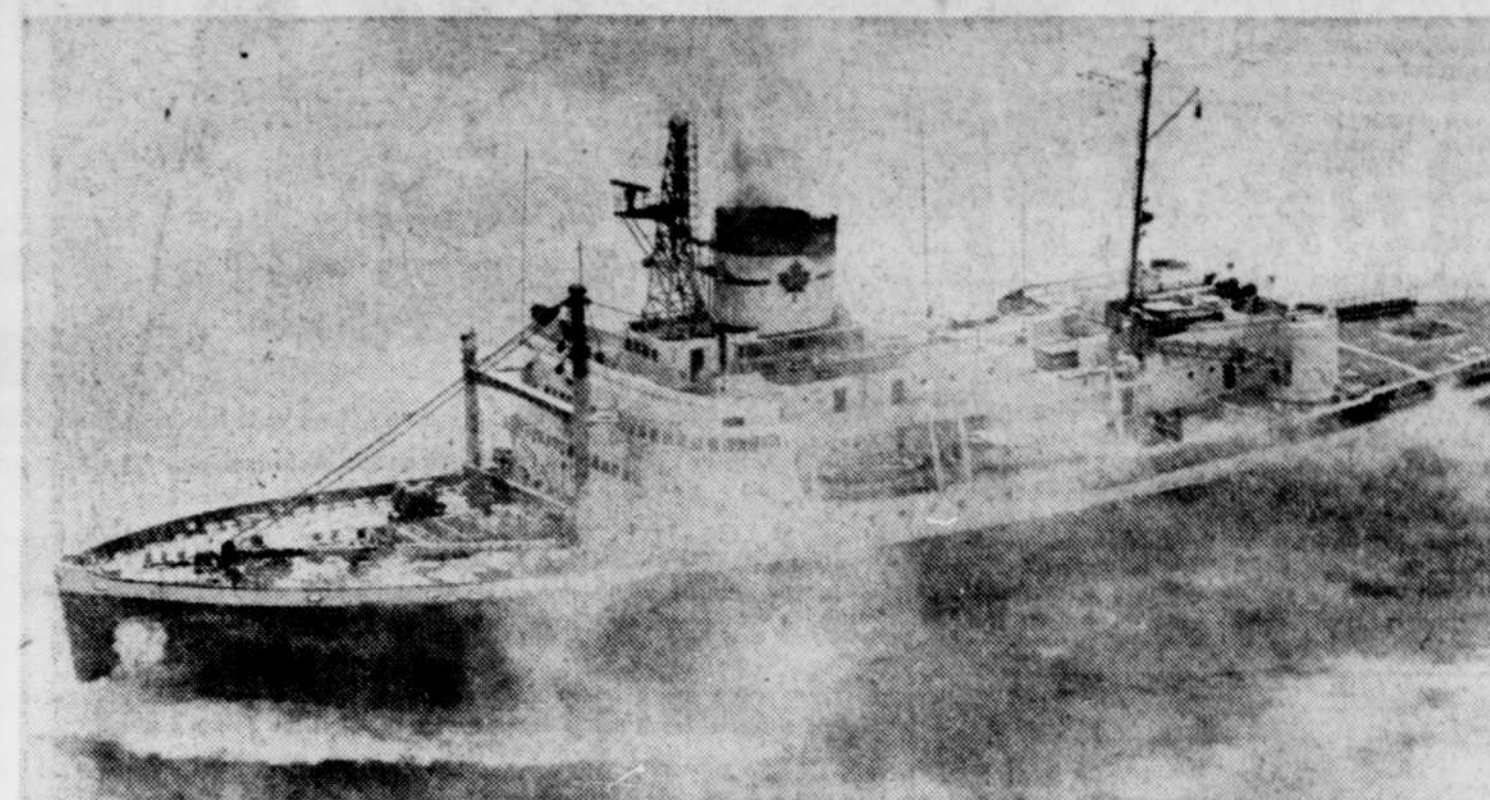
C'est l'urgence maritime, en cas de désastre relatif à la pollution causée par un navire (déversement accidentel d'hydrocarbures, par exemple).

C'est l'entretien et l'administration de plus de 60 ports et

havres, tant publics que commerciaux tant gros que petits.

C'est la sécurité des navires et l'application de la loi de la marine marchande; c'est les examens et les brevets aux cadets-officiers; c'est les gardiens de port qui surveillent les chargements de navires, comme les céréales et les minéraux; c'est la patrouille aérienne à l'aide des hélicoptères.

"C'est à peu près tout ça et j'espère que je n'ai rien oublié", ajoute M. Godin.



Le d'Iberville à l'oeuvre dans le Saint-Laurent.

Le d'Iberville à la retraite

par Guy DUBE

Le brise-glace d'Iberville, qui effectue présentement des opérations de balisage, d'escorte et de ravitaillement dans l'Arctique, en est fort probablement à son dernier long voyage dans les glaces.

Un autre brise-glace, en voie de parachèvement à Port Weller, près de St. Catharines, en Ontario, remplacera en effet le d'Iberville dès sa livraison,

à l'été 1982.

Le nouveau brise-glace sera le frère jumeau du Pierre-Radisson, le plus récent, le plus gros et le plus puissant des brise-glace lourds servant dans les eaux québécoises. Aucun choix n'a encore été arrêté sur le nom que portera le brise-glace de 13.600 t.v. et de 322 pieds de longueur.

Construit en 1953 aux chantiers Davie, de Lauzon, le d'Iberville est le seul brise-glace à vapeur dans la flotte

actuelle (il dispose de huit bouilloires) et est très coûteux à opérer. Sa puissance est de 10.800 c.v. et sa longueur est de 310 pieds.

Il continuera à opérer dans les eaux du Saint-Laurent, l'hiver prochain, pour les opérations de déglacage, puis ce sera le repos du guerrier. Le d'Iberville sera en effet vendu au plus offrant via la Société de disposition des biens de la Couronne.

De Gaspésie à Québec, pièce par pièce...

par Guy Dubé

Un phare qui ne servait plus à la navigation maritime a été démonté en Gaspésie pour être remonté pièce par pièce, à Québec, juste à côté des quais de la traversée de Lévis et de la garde côtière.

Il s'agit du phare de Pointe-à-la-Renommée (entre Rivière-au-Renard et Grande-Vallée), qui date de 1906. Il fait partie des premiers phares construits en panneaux d'acier, provenant tous d'un même moule, et boulonnés ensemble.

Le prisme en verre taillé avait été construit en France par la firme Barbier, Bénard et Turennes, de la rue Coriol, à Paris. Le prisme se compose de six facettes et a un diamètre de six pieds sur près de huit. La source lumineuse est émise par une lampe à vapeur de pétrole, placée à l'intérieur. Bien que sa visibilité se limite à 50 milles, certains marins affirmaient la voir en quittant l'île d'Anticosti, par temps très clair.

Le prisme repose sur une plaque rotative qui comprend un système de roulements sur bain de mercure; un système de contrepoids semblable à celui d'une horloge grand-père sert à entraîner la rotation; chaque révolution dure 30 secondes.

La hauteur du phare blanc et rouge est de 50 pieds, alors que son diamètre est de 12 pieds.

Les travaux de remontage du phare sont sur le point d'être complétés et il est situé à proximité du quai de la reine dans le but d'être intégré au programme de visites de la garde côtière canadienne.



Le Soleil, Raynald Lavie

Le phare de Pointe-à-la-Renommée (Gaspésie) est maintenant installé à Québec, à proximité du quai de la reine et de celui des traversiers Québec-Lévis.

Week-end rouge: pompiers de Montréal condamnés

MONTREAL (PC) — M. Léo Parent, l'un des 139 Montréalais dont le domicile avait été complètement rasé par les flammes, — lors du mémorable "week-end rouge" de la grève illégale déclenchée par les pompiers en 1974 —, a droit à une indemnité de \$10.644.

Cette somme devra lui être versée par l'Association des pompiers de Montréal.

C'est la décision qu'a rendue le juge Châteauguay Perrault, de la cour supérieure, dans un volumineux jugement de 145 pages prononcé relativement à une poursuite de \$17.299 intentée contre le syndicat des pompiers et 40 de ses membres, de même que contre la ville de Montréal.

Toutefois, après plusieurs jours d'enquête, M. Parent s'était désisté de son recours contre la ville, dirigeant uniquement son action contre l'APM et certains de ses membres.

Cette cause, dont l'étude avait débuté il y a près de trois ans, pour- rait faire bouler de neige, si jamais on décidait de verser toute la preuve accumulée dans le dossier des 138 autres requérants.

AGENCE de RENCONTRE "NOUS" 1433, 4e Avenue, Québec

Si vous êtes seul et résentez le besoin de partager votre vie avec quelqu'un...

Si vous êtes désabusé des rencontres superficielles dans les bars et discothèques, etc.

Alors, contactez:

647-4320

Nous pouvons vous aider.

"Résultante" de Christian Dior

"Résultante": la réponse de Christian Dior à votre désir de contrer les effets du temps, des éléments naturels, des inquiétudes et de la fatigue, sur votre peau.

"Résultante": une gamme prestigieuse de produits élaborés dans les laboratoires de Christian Dior et destinés à atténuer les rides et à garder la peau souple, radieuse.



"Crème Résultante pour les rides", une crème de nuit à l'élastine à utiliser un jour sur deux en cures d'un mois, 49 g.

110⁰⁰

"Crème contour des yeux" indélébile sous le maquillage, elle aide à freiner l'apparition des ridules et des pattes d'oie, 15 ml.

35⁰⁰

"Fluide pour le corps", une lotion à utiliser tous les jours. Elle contribue à conserver la souplesse de la peau, 250 ml.

50⁰⁰

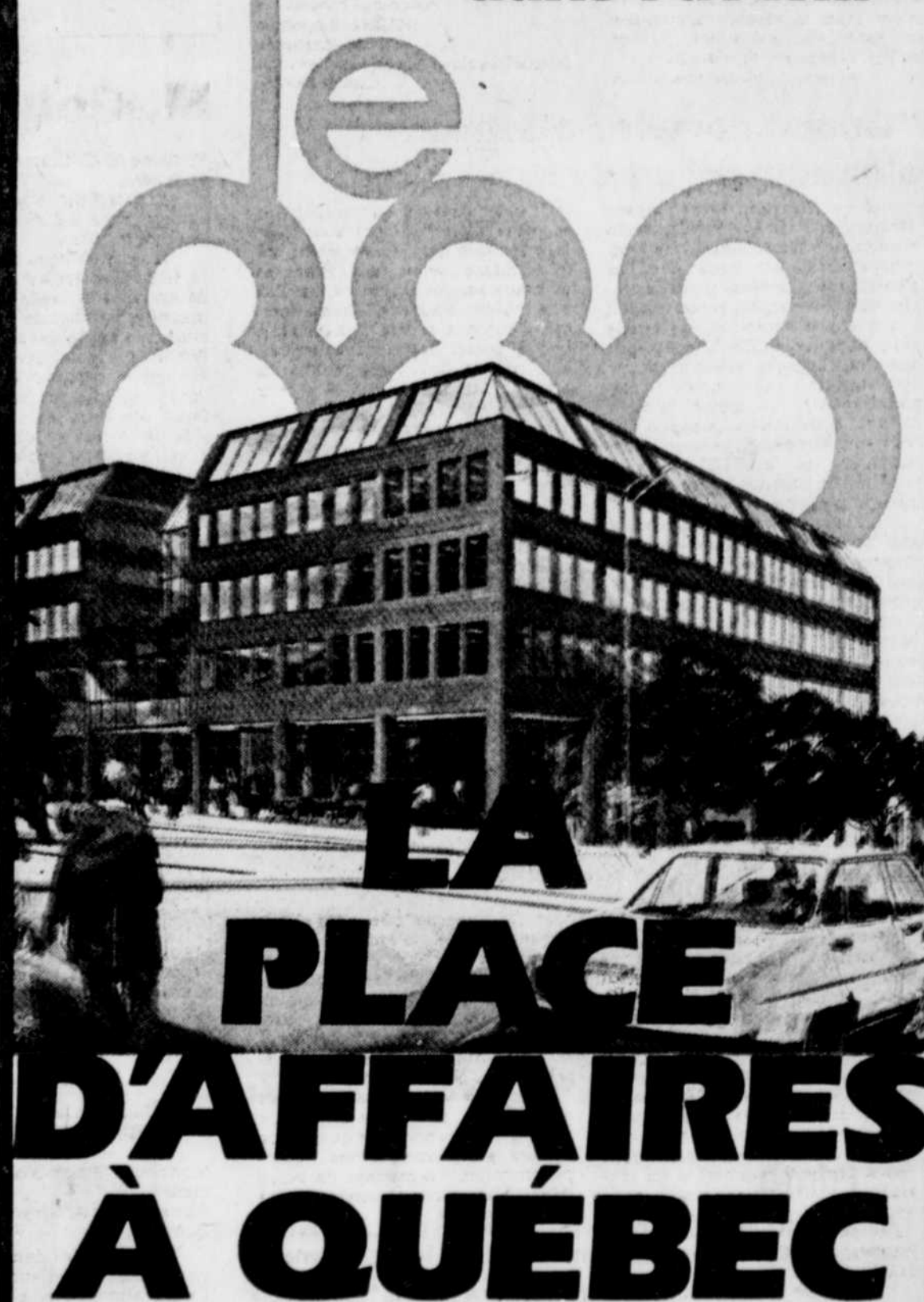
Visitez notre nouveau Eaton aux Galeries de la Capitale

Offre-prime: avec tout achat de 17,50 de produits Christian Dior, vous recevrez sans frais supplémentaire, le "Coffret Résultante" comprenant: crème contour des yeux 3 ml, crème pour les rides 3 ml, fluide pour le corps 25 ml.

Eaton, Place Ste-Foy et à ou par notre nouveau magasin des Galeries de la Capitale, Rayon 216. Venez ou téléphonez 653-9331

EATON

Fier du passé... confiant dans l'avenir



St-Jean/Dufferin



Une architecture disposant d'un atrium et d'un milieu de travail propice à la réussite.

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION

(418) 692-1874

Un mort dans l'incendie d'une maison mobile

La Sûreté du Québec a fait appel à des spécialistes afin de tenter de déterminer la cause exacte de l'incendie d'une grande violence qui a détruit une maison mobile de Saint-Émile, au début de la nuit de samedi, faisant une vic-

time, M. Gérard Verret, âgé de 67 ans. Les techniciens doivent inspecter les lieux aujourd'hui.

L'épouse de M. Verret a réussi de justesse à échapper au brasier, se causant des blessures dans sa fuite. Malgré ses

appels, la femme n'a pas réussi à faire sortir son mari, apparemment cerné par les flammes, à l'arrière de la maison mobile.

L'incendie a éclaté avec une très grande soudaineté, envahissant rapidement toute la petite demeure du couple Verret. Des voisins ont prétendu avoir entendu

une explosion, mais ces renseignements restaient à préciser par les enquêteurs de la SQ.

La maison mobile de M. Verret occupait un terrain au 24 de la rue Lafond à Saint-Émile, au nord de Québec. Les pompiers volontaires de Saint-Émile reçurent l'aide d'un détachement du service des incendies

de Loretteville et d'agents de la SQ de Québec (Métro).

L'identification de la victime a été faite samedi à la morgue de Québec. Le corps calciné de M. Verret a été retiré des débris par des ambulanciers, environ deux heures après le début de l'incendie.



Le corps entièrement calciné de M. Gérard Verret a été retiré des débris de la maison mobile vers 2h dans la nuit de vendredi à samedi.

A Québec

La jeune femme qui a péri dans l'incendie de l'Hôtelier des Vieux Murs, rue Saint-Louis à Québec, vendredi matin, a été identifiée par la Sûreté municipale de Québec. Il s'agit de Nicole Pierson, 26 ans, originaire de Strasbourg, en France.

Étudiante en criminologie, Nicole Pierson devait regagner son pays cette semaine, après son séjour à Québec.

Le corps de la jeune femme a été trouvé par des pompiers, une fois le violent incendie d'origine suspecte maîtrisé. On présume qu'elle a tenté de s'habiller avant de quitter sa chambre

située juste au-dessous de la chambre 26 où a débuté l'incendie et qu'elle a péri par as-

physe. Quant à Guy Boucher, âgé de 49 ans, de Fer-

mont, au Nouveau-Qué-

bec, détenu comme témoin important sur l'ordre du commissaire aux incendies Cyrille De-

lage, il doit comparaître de nouveau aujourd'hui. Il est soupçonné d'avoir provoqué l'incendie.

La clef de sol
PIONEER mona

- Radio d'auto PIONEER KP-1500 AM/FM cassette
- Egalisateur MONA MQB-370 7 bandes, 60 watts
- 2 haut-parleurs, 6 x 9 po, 40 watts, 3 voies, 20 onces — Modèle M777

PRIX CLEF DE SOL: \$327

2, rue Saint-Jean 524-8431

Seule? Seul?
Faites confiance à **sps** enr.
Société de rencontre à but sérieux

Denise Gauthier conseillère
Jean-Louis Lévesque conseiller

Connaitre - Apprécier - Aimer
694-1883
de 13h à 20h30
900, Place d'Youville
Suite 120, Québec

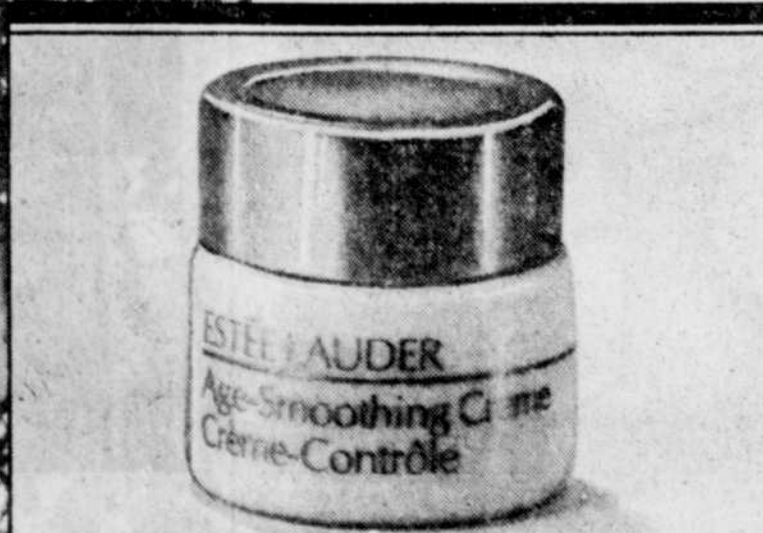
Hésitant? Conservez ce message

Prenez soin de votre peau avec Estée Lauder!



Estée Lauder vous présente la **Crème-contrôle**, la nouvelle génération pour les soins de beauté! Il s'agit d'une crème émolliente et riche qui contribue à atténuer les signes du vieillissement de la peau.

Crème-contrôle, 30 ml 35.00 ch.



* Prime

Avec tout achat de deux produits, ou plus, Estée Lauder, vous recevrez gratuitement la trousse Investissements beauté comprenant: une crème-contrôle, un fond de teint liquide "Polished Performance", un fard à joues crème douce, un rouge à lèvres "Polished Performance" et une eau de parfum en atomiseur "Cinnabar". Jusqu'à épuisement du stock.

Achats en magasin seulement. Produits de beauté, rayon 240.

Votre entière satisfaction... nous la garantissons!

Chicoutimi et Québec, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

La Capitale à Québec 627-5932 (ou 627-5922) • Place du Royaume à Chicoutimi 545-3160

la **3aie**
Galeries de la Capitale

Chauffard recherché dans Beauce-Sud

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec du détachement de Saint-Georges de Beauce recherchent activement un camionnette pick-up de couleur rouge et son chauffeur, à la suite d'un accident mortel survenu vers 2h30 la nuit de vendredi à samedi.

Le tragique incident survenu sur la route 204, à Saint-Martin dans la Beauce, a fait une victime: Pierre Grenier, âgé de 22 ans, de Lac-Mégantic.

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de
VILLE DE BEAUPRE
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES
DONNE par le soussigné.

QUE: Les Corporations, les Sociétés commerciales et associations sont aussi inscrites sur la liste électorale si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité, depuis au moins douze mois avant le 22 août 1981, comme propriétaires ou locataires d'un immeuble imposable ou comme locataires d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place d'affaires, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent, elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution d'un conseil d'administration dont copie doit être déposée au bureau du greffier de la Municipalité entre la date de la publication de l'avis de l'élection et le 24 septembre suivant. Ce représentant doit, au moment de voter, être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la corporation, société commerciale ou association au nom de laquelle il vote. Veuillez vous gouverner en conséquence.

DONNE à Beaulieu, ce 24e jour d'août mil neuf cent quatre-vingt un.

Jean-Paul Paré, o.m.a.,
Président d'élection

Toute information pouvant permettre à la police de retracer le chauffard sera appréciée et traitée confidentiellement. Une récompense pourrait même être accordée, selon les indications fournies.

Médecin écroqué pour attentat à la pudeur

SHERBROOKE (PC) — Un médecin sherbrookois sera amené en cour ce matin pour comparaître de nouveau relativement à des accusations d'attentats à la pudeur.

Le Dr Paul Michaud, âgé de 42 ans, a été appréhendé et conduit aux cellules en fin de se-

maine par la Sûreté du Québec, qui l'accuse d'avoir eu des relations sexuelles avec des adolescents de sexe masculin.

L'enquête dans cette affaire, qui aurait débuté dans des salons de jeux électroniques propriétés de l'accusé, a été amorcée il y a neuf mois.



SOIRÉE D'INFORMATION POUR LES CITOYENS DES DISTRICTS LES SAULES ET DUBERGER

La Ville de Québec vous convie à une soirée d'information le jeudi 17 septembre 1981, à 19h30, à l'amphithéâtre de la polyvalente La Camaradière, 395, rue Claisse à Duberger.

SUJET: REVENUS ET DÉPENSES DE LA VILLE DE QUÉBEC EN 1981.

Seront présents: Le Maire de Québec et les Conseillers municipaux des districts Les Saules et Duberger, accompagnés d'officiers municipaux.

Bienvenue à tous!



BUREAU DU GREFFIER ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 NOVEMBRE 1981

Vote des héritiers, copropriétaires, usufruitiers, locataires ou colataires

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné — que les héritiers, copropriétaires ou usufruitiers d'un immeuble quelconque situé dans la Ville de Québec et dont la valeur inscrite au rôle d'évaluation en vigueur est d'au moins 1 000 \$ et — que les locataires ou colataires d'un magasin, comptoir, boutique, bureau ou place d'affaires situé dans la Ville de Québec et dont la valeur locative annuelle est d'au moins 600 \$ suivant le rôle d'évaluation ou de perception peuvent voter lors de cette élection par l'entremise d'un représentant nommé par la majorité d'entre eux. Une procuration à cette fin doit être déposée au BUREAU DU GREFFIER de la Ville, 2, rue Desjardins, (chambre 313), au plus tard le 15 septembre 1981. Une déclaration sous serment attestant l'authenticité des signatures doit être annexée à la procuration.

On peut se procurer des formulaires de procuration en s'adressant au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville de Québec, durant les heures ouvrables. Les électeurs visés par les présentes dispositions peuvent venir au bureau du Greffier de la Ville afin de vérifier l'inscription de leur nom sur les listes électorales en préparation.

Les présentes dispositions ne s'appliquent en aucune façon à un syndicat, ou à une compagnie, corporation, société commerciale, association, coopérative ou autre personne morale, lesquels sont exclus du scrutin suivant la Loi.

Antoine Carrier, avocat
Greffier de la Ville
et Président général
des élections

N.B.: Cet avis public est donné conformément aux dispositions de l'article 40 de la Charte de la Ville de Québec, le 7 juillet 1981.

Les jurés acquittent Paul-Emile Roy

par Roch DESGAGNE

"Cet homme est libre... il n'a pas à retourner à Orsainville", a insisté le juge de la cour supérieure Gaston Desjardins, signifiant ainsi aux gardiens de Paul-Emile Roy qu'ils de-



Le Soleil, Gilles Lafond
M. Paul-Emile ROY: "Merci monsieur le juge."

vaient le libérer sur-le-champ.

Un jury de six femmes et six hommes a prononcé, samedi au palais de justice de Québec, un verdict unanime d'acquiescement de l'homme de 46 ans, de Cap-Santé dans la région de Portneuf, qui venait de subir un procès d'une dizaine de jours sous l'accusation de meurtre avec préméditation de son ex-épouse, Mme Yvette Mercure-Roy, âgée de 42 ans.

Le 27 mars 1980, Mme Mercure-Roy fut assassinée de plusieurs coups de couteau, à sa demeure, et l'enquête policière avait conclu à une forte présomption de complicité de Paul-Emile Roy pour faire éliminer son ex-femme, afin de se libérer du versement d'une pension alimentaire de \$75 par semaine.

Deux autres individus, les frères jumeaux Roland et Fernand Lafrance, restent impliqués dans cette cause de meurtre. Déjà condamné à perpétuité (avec possibilité de réduction de peine à 25 années) pour ce crime, Fernand Lafrance, de Cap-de-la-Madeleine, a été l'un des principaux témoins à charge dans le procès de Paul-Emile Roy. Quant à son frère Roland, la date de son procès sera fixée le 2 novembre, lors de l'appel du rôle de la cour supérieure (chambre criminelle).

Libéré immédiatement

Après plus de six heures de délibérations, les 12 jurés sont revenus devant le juge Desjardins, vers 18h samedi, et, en termes brefs, leur porte-parole a informé le tribunal qu'ils en étaient arrivés unanimement à un verdict de non-culpabilité pour Paul-Emile Roy.

"Merci, monsieur le juge", a dit l'homme, d'une voix éteinte par l'émotion et le soulagement, quand le juge Desjardins a prononcé son jugement: "Vous êtes libéré, immédiatement".

Toujours encadré de deux gardiens, M. Roy a alors indiqué, par l'intermédiaire de ses procureurs, Me Robert LaHaye et Me Réal Leblanc, qu'il ne voulait absolument pas retourner à la prison d'Orsainville.

"Mais, vous êtes libre, dès ce

moment, et vous n'avez pas à retourner à Orsainville", a répété le président du tribunal, devant les insistances des procureurs et de M. Roy s'opposant aux exigences des gardiens.

Alléguant "le système", les gardes croyaient devoir absolument ramener M. Roy au centre de détention de Québec, afin qu'il remplisse certaines formalités et qu'il récupère ses objets personnels. "Il pourra y aller quand il voudra", trancha le juge Desjardins.

M. Roy fut alors conduit au greffe du palais de justice, pendant que ses proches se précipitaient en criant et en pleurant dans le hall pour le rencontrer.

Requête surprenante

Un autre incident inhabituel a marqué l'épilogue de ce retentissant procès, lorsque les jurés ont convoqué la cour, vers le milieu de leur audience privée, pour demander des documents au juge Desjardins.

Les jurés réclamaient des textes de l'adresse du juge et des plaidoiries des procureurs de la défense et du ministère public représenté par Me Jean Lortie, ainsi que le jugement de divorce de Paul-Emile Roy et de Yvette Mercure.

Le dernier document leur a été remis de bonne grâce, mais le juge Desjardins a exprimé sa grande surprise devant la requête pour obtenir des textes des conclusions du tribunal et des procureurs. "A ma connaissance, cela ne s'est jamais fait, ce n'est pas dans la coutume, et je crois que ce n'est pas nécessaire", a répondu le juge, en rappelant aux jurés que "ce qui compte, ce sont les faits de la cause et les arguments juridiques que vous avez entendus".

Toutefois, le juge Desjardins s'est montré disposé à reprendre, de vive voix, en partie ou en totalité, les points et les directives de son adresse. Également, il offrait aux jurés qu'on leur lise des extraits de la cause, sur des témoignages bien précis, "selon

vos désirs, si vous vous interrogez sur des faits de la cause".

"C'est votre appréciation qui comptera, en définitive, et pour ne pas révéler vos secrets de jurés, je vous recommande de vous retirer, afin que vous puissiez en discuter encore...", a conclu le juge Desjardins.

Les six hommes et six femmes se sont alors retirés, pour trois longues heures de discussions, avant d'en venir au verdict d'acquiescement.

Question de crédibilité

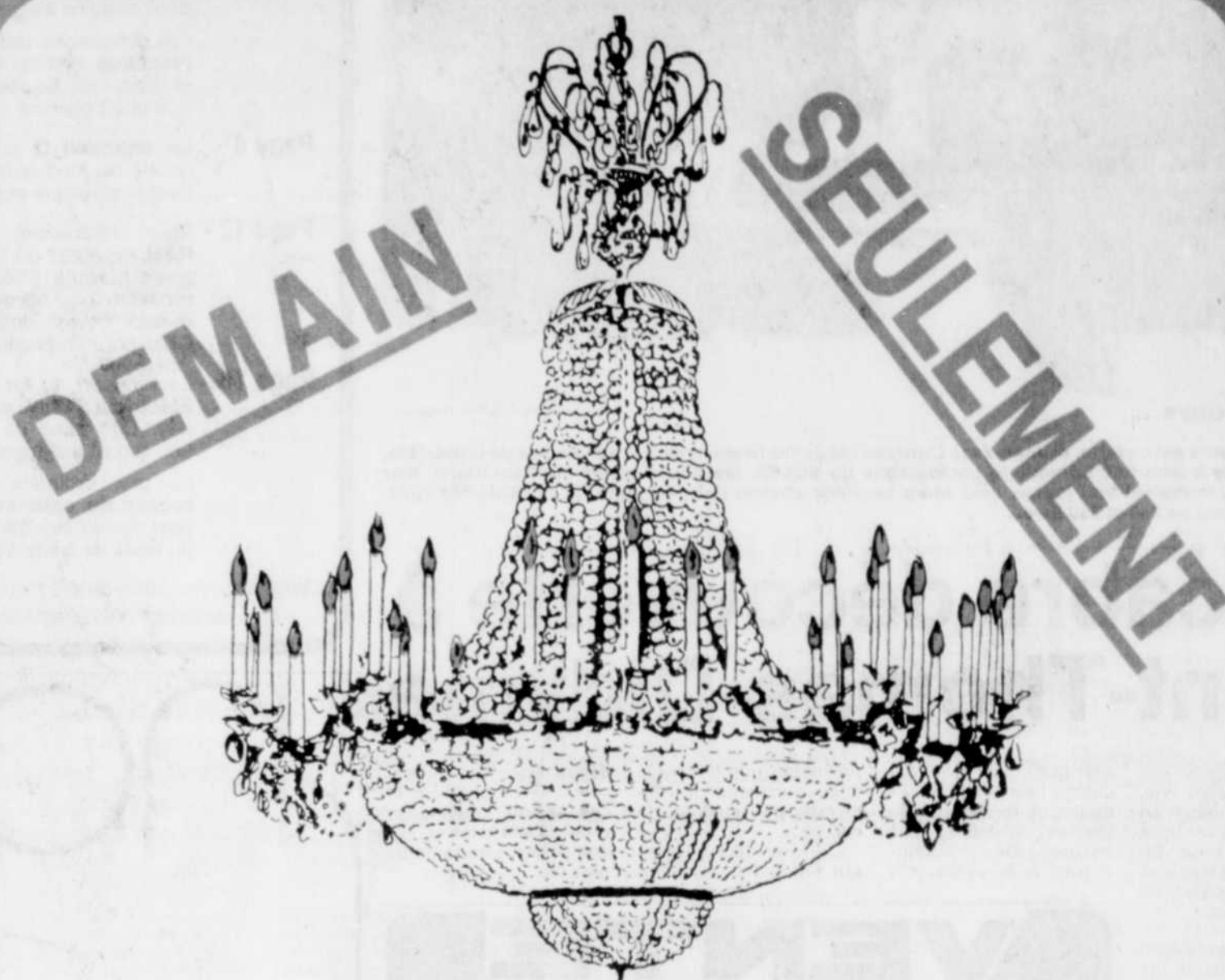
Selon l'exposé de la défense fait par Me Robert LaHaye, vendredi dernier, Paul-Emile Roy fut compromis au centre d'un tissu de supercheries monté par les frères Lafrance dans le but de lui soutirer de l'argent.

Me LaHaye a recommandé aux jurés de comparer la crédibilité de son client et du témoin Roland Lafrance. Ce dernier a prétendu avoir transmis à son frère Fernand le contrat qu'il prétendait avoir reçu de M. Roy pour

faire assassiner son ex-femme.

La défense a démontré que M. Roy n'avait aucune difficulté financière à verser une pension alimentaire de \$75 par semaine à son ex-femme. Me LaHaye a par ailleurs invité les jurés à se demander si M. Roy n'avait pas versé \$3.500 à un des Lafrance, après que celui-ci lui eut annoncé la mort de Mme Yvette Mercure-Roy, sous le coup de la peur de représailles contre sa personne.

Lors du témoignage de Paul-Emile Roy, il fut mis en preuve par la défense que des propos de ce dernier pouvaient avoir induit les Lafrance à commettre le crime. M. Roy raconta alors que Fernand Lafrance lui avait confié qu'il connaissait un ou des individus de Montréal qui pouvaient faire disparaître sa première femme à lui, pour \$4.000. "C'est pas cher", avait alors dit P.-Emile Roy à Lafrance, et selon la défense, ces propos peuvent avoir incité les Lafrance à commettre un tel crime, dont la victime fut l'ex-épouse de M. Roy.



Visitez le 21^e
Salon du Meuble de Québec
au Pavillon Industrie et Commerce
Parc Expo-Québec
mardi 15 septembre de 10h à 22h

EN PRIMEUR

Vous pourrez y admirer les nouveautés exclusives 1982 dans le domaine du meuble, lampes et couvre-planter.

80,000 pieds de plancher
135 manufacturiers exposants

PLUS DE \$5 MILLIONS
DE MARCHANDISES
SOUS UN MÊME TOIT

PRIX DE PRÉSENCE
BON D'ACHAT DE
\$1,000
chez

YVON ST-GELAIS MEUBLES
(tirage à 22h)

Prix d'entrée: \$2. — Age d'Or: \$1.50

(Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents.)

Une réalisation des Gestions Jean-Pierre Bertrand Inc.

Assure • Complète sur mesure • Complète sur mesure • Complète



DES COMPLETS SUR MESURE D'UNE QUALITÉ SANS MESURE \$298.

En solde chez H.R., de superbes complets faits sur mesure, taillés dans de somptueux tissus d'automne et d'hiver, dont plusieurs sont importés et se portent tout l'année.
Nous offrons un choix exceptionnel de modèles élégants, soigneusement coupés et ajustés par nos maîtres tailleurs.
Profitez dès aujourd'hui de ce solde... démesuré!
Complet \$298. Gilet \$54. Pantalon additionnel \$75.
Supplément de prix pour tailles 47 et plus.

HOLT RENFREW

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE (2 HRS. STATION. GRATUIT)
PLACE STE FOY
H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H

Est du Québec: quatre morts accidentelles

La liste transmise par la Sûreté du Québec rapportait douze morts accidentelles sur les routes du Québec, dont six dans les régions de l'Est de la province, au cours de la fin de semaine. Une autre tragédie de la route est survenue tôt ce matin.

A Rivière-au-Renard dans la circonscription de Gaspé, la route a été meurtrière pour deux personnes de cette localité. D'abord hier, vers

17h45, sur la route 132, M. Clarence Reeves, 40 ans, a perdu la vie quand sa moto est entrée en collision avec un véhicule qui circulait en sens inverse. Ce matin, vers 3h05, Mlle Ginette Samuel, 20 ans, a péri de façon violente. Elle marchait en bordure de la route lorsqu'elle fut heurtée par une voiture. Un automobiliste du 71, rue Laprise, à Sacré-Coeur, dans la circonscription de Sa-

guenay, M. Romain Maltais, 22 ans, est mort hier, vers 18h40, non loin de sa demeure, à la suite d'une perte de contrôle de son véhicule qui a capoté dans un fossé.

Pierre Grenier, 22 ans, de Lac-Mégantic, a perdu la vie, tôt samedi matin, quand il fut happé par un véhicule, sur la route 204 à Saint-Martin, dans la circonscription de Beauce-Sud. Le chauffard n'est

pas arrêté sur les lieux. Un routier de Roberval, M. Marcel Bergeron, âgé de 51 ans, a péri brûlé dans son camion, samedi matin vers 10 heures, sur la route reliant Chambord et Lac-Bouchette au Lac-Saint-Jean. Le lourd véhicule a pris feu après avoir heurté un viaduc. Ce n'est que deux heures après l'accident que le corps de M. Bergeron a pu être retiré du trac-

teur complètement calciné.

Un citoyen de 78 ans d'Edmundston au Nouveau-Brunswick, M. Adrien Salabou, a perdu la vie dans le capotage de son véhicule, survenu samedi sur la route 185 à Ville Dégelis, dans la circonscription

de Kamouraska-Témiscouata.

Réginald Grenier, âgé de 40 ans, du village de Pabos Mills, a été tué par une automobile, alors qu'il circulait sur la route 132 à Pabos Mills, vers 1h hier matin.

Une collision frontale survenue sur l'autoroute 51, à Saint-Nicéphore (Drummond), hier matin, a fait deux victimes: M. Paul Lawrence et Mme Marie-Paule Lawrence, âgées d'environ 63 ans, originaires d'Asbestos. Un motocycliste a perdu la vie en faisant

une chute dans le rang Saint-Joseph à Saint-Ignace-de-Loyola (circonscription de Berthier), vendredi soir. Il s'agit de Pierre Héneault, âgé de 46 ans, de Saint-Clément. La victime ne portait pas de casque lorsqu'elle a chuté sur la chaussée. Jean Deschênes, âgé

de 21 ans, de Louiseville, a péri dans une collision survenue samedi matin, sur la route 138 à Louiseville (Maskinongé). Un capotage a coûté la vie à Marcel Lessard, âgé de 46 ans, de McMasterville, samedi. L'accident est survenu sur la route 116 à Sainte-Madeleine.



A bas les ours...

Le Soleil, Clément Thibault

La chasse à l'ours est ouverte, et Jean-Yves Corriveau et Joffre Grenier, de Saint-Narcisse de Lotbinière, n'ont pas tardé à faire feu. Lorsque le photographe du SOLEIL les a interceptés sur l'autoroute, hier après-midi, ils rentraient tout joyeux avec leurs trophées abattus dans les bois de la Haute-Mauricie: deux belles bêtes de 250 et 350 livres.

Macabre découverte à Saint-Thomas-Didyme

Deux personnes ont été trouvées sans vie, vendredi soir, dans un chalet en pleine forêt sur la concession forestière de la Donohue, à Saint-Thomas-Didyme au Lac-Saint-Jean.

Selon les premières constatations de la Sûreté du Québec de Dolbeau, la mort de Gisèle Landry, 42 ans, et Michel Moreau, 36 ans, demeurant au 447 du 5e Rang à Albanel, remontait à environ une semaine.

Les résultats de l'autopsie qui devait être

pratiquée sur les cadavres, en fin de semaine, à la morgue de Québec, n'avaient pas encore été communiqués à la police. On

présumait que le couple avait succombé à l'asphyxie par l'oxyde de carbone.

Ce sont des parents qui ont fait la macabre

découverte, vendredi soir, en se rendant à la cabane où étaient arrivés l'homme et sa compagne, une semaine plus tôt.

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE 3, Chemin de l'Église Ile d'Orléans, P.Q. G0A 4C0 N/D: 2963-0301

APPEL D'OFFRES CONTRAT: 2963-81-12

La Municipalité du Village de Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans, demande des soumissions pour la construction de la chaussée de la rue Deschênes sud.

Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus au bureau de COUTURE, LECLERC & ASSOCIÉS, ingénieurs-conseils, 1380 boulevard St-Cyrille ouest, Québec G1S 1W6. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de \$25 en argent ou en chèque visé à l'ordre de COUTURE, LECLERC & ASSOCIÉS, ingénieurs-conseils, lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté une soumission, sur remise en bon état desdits documents dans les dix (10) jours de l'entrée des soumissions. Celles-ci devront être scellées et marquées: "SOUMISSIONS CONTRAT 2963-81-12".

Les soumissions seront reçues jusqu'à 12:00 heures, le 28 septembre 1981 au bureau de COUTURE, LECLERC & ASSOCIÉS, ingénieurs-conseils. Elles seront ouvertes et lues le même jour, immédiatement après leur réception, et le contrat pourra être accordé après étude par le Conseil et rapport de l'ingénieur.

Pour être valable, toute soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté ou d'une garantie de soumission (Bid Bond) équivalent à 10% du montant de la soumission et émis au nom de la Municipalité et d'une lettre d'intention conforme aux exigences du cahier des charges.

La Municipalité de Sainte-Pétronille ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. M. Gaston Leziel Secrétaire-trésorier QUÉBEC, le 14 septembre 1981.

VENTE Technics



Technics SA-404

- Récepteur AM/FM stéréo
- 2 x 50 watts
- Distorsion harmonique 0.04%

Prix proposé du manufacturier: \$600 **SPECIAL Technics 399⁹⁵**

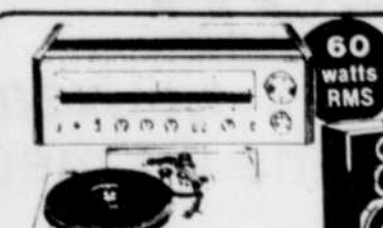


Technics SL-D2K

Tourne-disque

- Entraînement direct
- Arrêt automatique
- Stroboscope

Prix proposé du manufacturier: \$275 **SPECIAL Technics 159⁹⁵**



60 watts RMS

Cet ensemble comprend: Récepteur SA 202 Technics

- AM/FM
- 2 x 30 watts
- Distorsion harmonique de 0.04%

SL-82 Technics

- Changement de vitesse électronique
- Commandes sur le devant
- Compensateur de poussée latérale

Incluant cellule magnétique de haute qualité V-15AM2

SBL-50 Technics

- 3 voies à phases linéaires
- Basse de 23 cm

Prix proposé du manufacturier: \$1025 **SPECIAL Technics 699⁹⁵**

SONY Le Champion des télécouleurs

Modèle KV-1945RS - 20" et autres modèles en montre.

le Meilleur PRIX!

Système vidéo en démonstration



sélectronique

600, BELVEDERE, QUÉBEC — 683-2525

Miracle Mart CORRECTIONS

Pour notre cahier publicitaire "Super Solde" du 14 septembre.

Page 1 - La botte Kodiak pour garçon est couleur tabac et non brune.

Page 2 - Le prix des bas Isothermes pour garçons devrait être: 3 paires pour \$2.99

Dû à des problèmes de livraison, le choix des coussins Calcutta de 17 pouces sera limité.

Page 3 - Le dentifrice Crest à saveur ordinaire peut manquer dans certains magasins.

Les dimensions des pots en plastique vert sont: 3, 5, 7 et 9 pouces. Soucoupes: 3, 5, 8 et 10 pouces.

Page 4 - Le chandail D en version courte ou longue est en polyester acrylique et coton.

Page 12 - Pour l'édredon Virginia Reel, on aurait dû lire: épargnez jusqu'à \$10. Le prix ordinaire de l'édredon "Jumeau" devrait être \$44.99. Celui pour lit double: \$54.99

Page 15 - La livraison du fer General Electric à \$49.99 sera retardée. Des bons de réservation seront distribués.

Le prix ordinaire pour la brosse de cabinet et support devrait être \$4.49. Celui du tapis de bain: \$6.49

Nous nous excusons de ces inconvénients auprès de notre clientèle.

Le meilleur fournisseur

d'outils de quincaillerie de machines-outils d'accessoires d'usine d'appareillage d'entretien

POUR:

- usines de transformation
- industrie de la construction
- services publics
- municipalités et agences gouvernementales
- maisons d'enseignement et écoles d'arts et métiers
- propriétaires d'édifices
- hôpitaux, hôtels et institutions
- industrie lourde: avions, navires et chantiers navals
- avionnettes et chantiers mines, raffineries et pâtes et papiers
- transports: aviation et chemins de fer

Fournitures Industrielles PASCAL

Division des Fournitures Industrielles de J. Pascal Inc.
2700, boul. Laurier, Ste-Foy. (418) 653-9307
552, boul. Hamel, Québec (418) 522-7171

Québec Montréal Sherbrooke Trois-Rivières Toronto Ottawa

Bolide

GLENSPORT

Jolie à croquer... teen chérie

Veste longue de Bolide, avec un seul bouton et larges poches plaquées aux hanches, 100% acrylique. Couleurs assorties, P.M.G. **70.00**

Chandail à col roulé signé Bolide, en douce laine d'agneau, idéal avec tes tenues préférées. Gamme de couleurs variées, P.M.G. **28.00**

Jupe à plis plats signée Glensport, en mélange de laine, acrylique et polyester, fermeture éclair à l'arrière. Imprimé tartan de couleurs assorties, 5 à 15. **36.00**

"crédit accepté"

mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon • carrefour laval



Tout ce que vous êtes en droit d'exiger quand vous payez votre voiture 16 000\$

À la fine pointe de la technologie automobile depuis 90 ans, Peugeot présente la 505 SR. Sa qualité est telle, son équipement si complet, qu'à son prix elle peut passer pour une aubaine. Jugez plutôt:

Une voiture dont la servodirection sait quand entrer en jeu et quand vous laisser la paix; dont la suspension extrêmement raffinée se rit des fissures, cahots et nids de poule; dont les sièges avant... avancent et reculent sur roulements à billes, et non sur simples glissières; qui n'est pas autorisée à quitter l'usine avant d'avoir subi un essai complet effectué par un technicien chevronné. Telle est la Peugeot 505 SR.



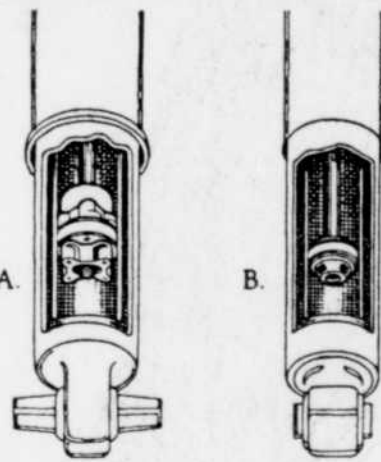
Une servodirection qui a... de la cervelle

La plupart des servodirections sont aussi actives à basse vitesse que sur l'autoroute. Celle de la 505 SR sait doser son action: intense au démarrage, presque nulle à bonne allure ou quand la route est glissante. À tout moment, vous sentez la route et la réaction des pneus.



Le mécanisme de la sérénité

Un héros trop souvent oublié, mais dont les ingénieurs de chez Peugeot vantent l'importance: l'amortisseur. Les amortisseurs hydrauliques Peugeot à double effet sont conçus pour absorber indifféremment les inégalités les plus minimes comme les crevasses les plus profondes.



A. Amortisseur arrière de la 505 SR Peugeot et son imposant système de soupapes, qui lui permet de jouer un double rôle — pour le confort, et pour la tenue de route. B. En comparaison, amortisseur arrière de la Cadillac Seville.

Chez Peugeot, on insiste aussi sur le fait que chacune des quatre roues est munie d'une suspension indépendante. Ainsi, un dos d'âne au milieu d'un virage, qui ferait faire un écart à une voiture moins perfectionnée, n'affecte en rien l'imperturbable 505 SR.

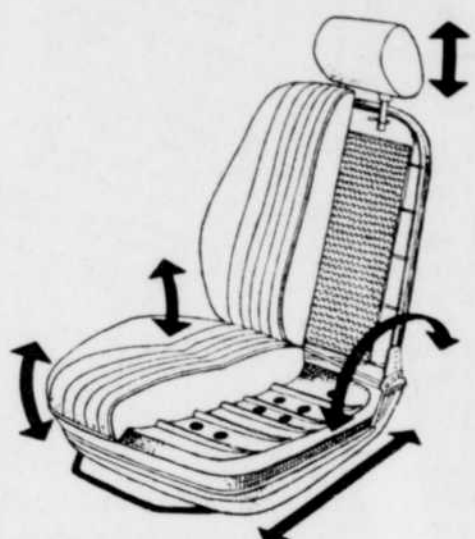


Le confort repensé

Poussés par l'obsession du confort, les

ingénieurs de chez Peugeot ont abandonné allègrement les idées préconçues... et les coussins à ressorts.

Les ressorts peuvent s'affaisser et produire des oscillations déplorables. Peugeot les a remplacés par de la mousse de polymère en accord avec la suspension de façon à annuler les vibrations pénibles et les rebonds désagréables. De l'avis des critiques, il n'est probablement pas



Peugeot a abandonné les ressorts au profit de la mousse de polymère. Le coussin de siège se règle en hauteur et en inclinaison, le dossier peut s'ajuster en seize positions différentes.

de siège de série pour automobile plus confortable.

Le siège du conducteur de la 505 SR est pratiquement réglable à l'infini: angle et hauteur du coussin, inclinaison du dossier et de l'appui-tête, etc. Tout est fait pour éliminer les causes de fatigue et d'engourdissement consécutives aux longues randonnées.



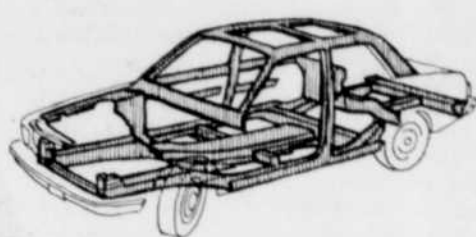
Des freins lucides

La Peugeot 505 SR est munie de quatre freins à disque, parce que les freins à disque refroidissent et séchent plus vite que des freins à tambour.

Un dispositif ingénieux interprète l'inclinaison du châssis, la répartition

de la charge et règle la pression des freins pour empêcher le blocage des roues.

Un deuxième circuit de freins est prêt à prendre la relève si le premier vient à faire défaut.



Une cage d'acier aux compartiments déformables protège les passagers.

La carrosserie de la 505 SR est formée de compartiments conçus pour s'écraser progressivement en cas de choc et en absorber l'énergie avant qu'elle n'atteigne les passagers.

Toutes les commandes importantes sont groupées autour de la colonne de direction, à portée immédiate de l'oeil et du doigt.



Puissance discrète

La 505 SR est mue par un merveilleux 4 cylindres, incliné à 45° pour gagner de l'espace, qui a 1971 cm³ de cylindrée, développe 93 ch DIN à 5 000 tr/m et est muni d'un carburateur double corps.

Sans faire étalage de puissance, ce moteur manifeste assez de ressort et de nervosité pour mener rondement ce sedan de 1 400 kg. Un moteur infatigable et, pour sa puissance, remarquablement sobre: 8,4 L aux 100 km (33,6 milles au gallon) sur l'autoroute.*

*Avec boîte manuelle 5 vitesses, selon les résultats d'essais transmis par le fabricant à Transport Canada. La consommation peut varier compte tenu des conditions climatiques et de conduite et de tout équipement optionnel.



Une certaine idée du luxe.

En plus de tous les perfectionnements techniques déjà cités, la 505 SR offre une somme d'équipements, un luxe et



La direction de la Peugeot 505 SR détecte l'état de la route, et réduit l'action de son servomécanisme en cas de pluie, par exemple. Le conducteur, même aux moments critiques, "sent" la route.

un confort trop rares sur les voitures de série:

toit ouvrant électrique; régulateur de vitesse; vitres à commande électrique; verrouillage centralisé des portes; compte-tours (avec boîte manuelle); montre à quartz; console centrale; sièges avant individuels; aération de l'habitacle ajustable par huit bouches, etc.



21 opérations antirouille

La carrosserie de chaque Peugeot est traitée au phosphate puis plongée dans un bain électrolytique, dans lequel le métal attire l'appât comme un aimant et le vêt comme une peau.

En tout, la 505 SR subit 21 opérations antirouille; la dernière, dans une usine spéciale, voit recouvrir le dessous du châssis d'un revêtement inaltérable à base de caoutchouc.

Peu de voitures sont, mieux que les Peugeot de la nouvelle génération, à l'épreuve de l'hiver canadien.



Il n'y a pas de Peugeot neuve! Oui, votre 505 SR a déjà roulé.

Une équipe de conducteurs d'essai — 75 en tout — a pour unique tâche de mettre à l'épreuve, sur une piste d'essai spéciale, chaque voiture qui sort des usines. Le pilote ausculte la direction, les freins, l'éclairage, le rendement du moteur, la transmission et la suspension; est à l'affût des moindres bruits et vibrations; vérifie cadrans et commandes, chauffage et climatisation.

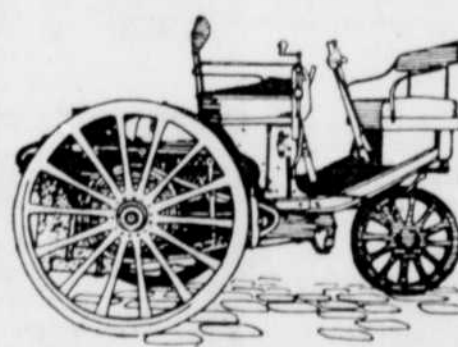
Ce souci de la perfection coûte une petite fortune, que Peugeot, dans son horreur du travail bâclé et des voitures mal montées, dépense sans le moindre regret.

L'autre solution: le turbodiesel Peugeot

Une minuscule turbine souffle à 900 km/h un véritable cyclone dont l'énergie s'ajoute à celle du moteur. La source de cette puissance est gratuite: ce sont les gaz d'échappement qui, au lieu de se dissiper à l'air libre, actionnent la turbine.

Le turbodiesel Peugeot a deux avantages apparemment contradictoires: puissance accrue (13 p. 100) en cas de besoin, et économie de carburant.

Au ralenti, le turbodiesel Peugeot utilise 75 p. 100 moins de carburant qu'un moteur à essence.



La première Peugeot date de 1889. Un journal dénonça "cette invention diabolique destinée à faire perdre la tête à nos pauvres chevaux".



Une voiture qui fait date

Telle est donc la 505 SR. Conçue et construite pour la sécurité et l'endurance, dotée d'un confort presque déraisonnable, et capable d'étonnantes performances.

Ne réunit-elle pas tout ce que vous êtes en droit d'exiger aujourd'hui pour la somme de 16 000 \$?

Le lion Peugeot

Le lion est l'emblème de Peugeot depuis 1858, alors que la compagnie fabriquait outillage, ressorts d'horlogerie et... crinolines.

Le lion était chargé d'exprimer les trois qualités majeures des lames de scie Peugeot: robustesse,



mordant et puissance de coupe.

Peugeot a construit la 1^{re} voiture vendue commercialement (1891), la 1^{re} familiale (1894), la 1^{re} voiture particulière à moteur diesel (1922) et le premier moteur diesel à haut régime (1967).



La 505 SR Peugeot. La carrosserie signée Pininfarina habille une des plus belles réussites de la mécanique européenne. Certains équipements représentés ici sont facultatifs.



PEUGEOT

Pour obtenir le nom du concessionnaire Peugeot le plus proche, téléphonez aux numéros suivants: Québec et Maritimes: (514) 697-7310 Ontario et Manitoba: (416) 291-1127 • Prairies et C.-B.: (604) 273-0707

Veillez m'envoyer votre documentation sur les modèles Peugeot cochés ci-dessous ainsi qu'une liste des concessionnaires de ma région.

☐ Peugeot 504 familiale Diesel 13 900 \$
☐ Peugeot 505 GR essence 13 700 \$
☐ Peugeot 505 SR essence 16 000 \$
☐ Peugeot 505 GR Diesel 15 450 \$
☐ Peugeot 505 Turbo Diesel 19 995 \$
☐ Peugeot 604 SL essence 18 950 \$
 Prix de détail suggérés.

Nom _____

Rue _____ App. _____

Tél. _____ Ville _____

Province _____ Code postal _____

Peugeot Canada Limitée
 2550, route Transcanadienne,
 Pointe-Claire (Qué.) H9R 1B1

QS

Père incestueux condamné à quatre années de plus

SHERBROOKE (PC) — Le père de famille qui avait écopé, mercredi dernier, de cinq ans de bague pour le viol de l'une de ses filles a été condamné, vendredi, à trois années additionnelles pour inceste avec ses deux filles et à un an supplémentaire pour avoir braqué une arme à feu contre elles.

Il a reçu cette sentence du juge Benoît Turmel de la cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Cet individu aux cheveux blancs, âgé de 50 ans, a été trouvé coupable

d'avoir eu des relations incestueuses en 1973 avec ses deux filles alors âgées de 18 et 16 ans, à Wotton.

Le procureur Claude Chartrand avait réclamé la sévérité contre l'inculpé pour sa conduite criminelle et déshonorante.

Il a mentionné que cet homme avait élevé ses enfants dans un climat de terreur et de violence et abusé de ses filles pendant une durée de 12 à 15 ans.

Me Chartrand a ajouté que le prévenu avait encore humilié ses en-

fants en criant au coup monté contre lui.

Me Chartrand a noté qu'il avait braqué une arme à feu sur ses enfants et qu'il est heureux que la cartouche se soit enrayée parce qu'il aurait pu être accusé de meurtre.

Il a rapporté que l'une de ses filles est devenue enceinte et qu'il l'avait envoyée travailler dans la forêt pour qu'elle avorte sans assistance médicale.

Me Chartrand a indiqué qu'il négligeait de faire soigner ses enfants

Québec, Le Soleil, lundi 14 septembre 1981

malades par crainte qu'ils racontent ce qui se passait chez lui.

Me Chartrand a relaté que cet individu avait dit à son épouse, qui est décédée en 1978, que si elle n'était pas contente elle n'avait qu'à s'occuper des garçons.

Il a ajouté que l'accusé considérait comme un concurrent l'ami de sa fille qui a finalement révélé cette affaire sordide.

Me Chartrand a insisté sur le fait que la société ne peut tolérer un comportement semblable à celui-là.

VENTE TRANS CANADA EATON

Venez ou téléphonez

653-9331

La plus grande vente de l'année
pendant toute une semaine

Il trouvera le classique blazer si pratique à prix Trans-Canada

Prix courant Eaton 120.00

79⁹⁹
ch.

C'est un des bons achats Trans-Canada offerts à temps opportun pour la rentrée. Confectionné au Canada dans un mélange de polyester et laine aspect toile, il a devant simple, fente médiane, poches plaquées à rabat et poche supérieure passepoilée. S'harmonise facilement à différents pantalons dans ses couleurs de base telles que marine, brun ou beige dans la sélection. Tailles 36 à 46 pour la plupart des statures.

Eaton, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale. Rayon 429



Coordonnés Koret Canada en polyester lavable

Gauche:

Pantalon à taille élastifiée, fermeture à glissière et bouton devant. Violet ou gris.

Prix Eaton **24⁹⁹**
ch.

Gilet ceinturé avec poches fendues. Violet ou gris.

Prix Eaton **29⁹⁹**
ch.

Chemisier à rayures multicolores, col à pointes, patte 4 boutons.

Prix Eaton **22⁹⁹**
ch.

Droite:

Jupe à taille élastique et ceinture. Violet ou gris.

Prix Eaton **21⁹⁹**
ch.

Chemisier à imprimé multicolore, patte 4 boutons et lien.

Prix Eaton **23⁹⁹**
ch.

Blazer à col cranté, deux boutons, poches plaquées. Violet ou gris.

Prix Eaton **39⁹⁹**
ch.

Visitez notre nouveau Eaton
aux Galeries de la Capitale

EATON



Tunique genre pull-over à imprimé multicolore, col rond, patte boutonnée. Emplacement froncé devant et dos.

Prix Eaton **25⁹⁹**
ch.

Pantalon à taille élastique. Violet ou gris.

Prix Eaton **21⁹⁹** ch. Tailles 38 à 44

Eaton, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale. Rayon 846